



COMMUNE DE PRANGINS

RAPPORT DE GESTION
ANNÉE 2009

**PREAVIS NO 64/10
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975 et le 1^{er} juillet 2005, ainsi que de l'article 122 du Règlement du Conseil communal du 24 septembre 2008, la Municipalité vous présente, par ce préavis No 64/10 son rapport de gestion pour l'exercice 2009.

Les comptes communaux sont présentés dans le préavis No 63/10.



	TABLE DES MATIERES	2
1.	INTRODUCTION	4
1.1.	Aménagement divers locaux	4
2.	ADMINISTRATION GENERALE	4
2.1.	Municipalité	4
2.2.	Personnel communal.....	7
2.3.	Secrétariat communal	8
2.4.	Bourse communale	8
2.5.	Informatique	8
2.6.	Archives	9
2.7.	Compétences municipales accordées par délégation.....	9
2.8.	Naturalisations	9
3.	FINANCES	9
4.	DOMAINES, BATIMENTS, ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	10
4.1.	Terrains.....	10
4.2.	Forêts.....	10
4.3.	Protection des arbres	11
4.4.	Bâtiments	11
4.5.	Port des Abériaux.....	14
4.6.	Energie.....	14
4.7.	Développement Durable	15
4.8.	Commission Consultative de l'Energie et des Bâtiments	16
5.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	16
5.1.	Police des constructions.....	16
5.2.	Aménagement du territoire	16
5.3.	Commission d'Urbanisme.....	20
6.	TRAVAUX	21
6.1.	Réseau routier.....	21
6.2.	Espaces verts.....	21
6.3.	Station d'épuration (STEP).....	22
6.4.	Traitement des déchets	23
6.5.	Eclairage public.....	24
6.6.	Collecteurs	24
7.	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	25
7.1.	Effectifs	25
7.2.	Mobilier scolaire/Travaux.....	25
7.3.	Prévention	25
7.4.	Animation santé	25
7.5.	Bibliothèque	26
7.6.	Formation des maîtres	26
7.7.	Camps et voyages d'études	26
7.8.	Mutations.....	26

7.9.	Activités artistiques.....	26
7.10.	Activités pédagogiques	27
7.11.	Médecine scolaire	27
7.12.	Conclusion	27
7.13.	Commission d'Établissement.....	27
7.14.	Cultes.....	27
8.	POLICE	28
8.1.	Généralités.....	28
8.2.	Coopération intercommunale	28
8.3.	Réforme policière	28
8.4.	Collocation	28
8.5.	Service des patrouilleurs	28
8.6.	Sécurité routière.....	29
8.7.	Actions préventives	29
8.8.	Manifestations	29
8.9.	Principaux délits	29
8.10.	Statistiques.....	30
8.11.	Contrôle des habitants	30
8.12.	Evolution de la population	31
9.	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE.....	33
10.	ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)	34
11.	TRANSPORTS PUBLICS	34
12.	SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE.....	35
13.	SOCIETES LOCALES	36
14.	ENFANCE, JEUNESSE	37
14.1.	Accueil des enfants	37
14.2.	Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE) "La Fourmilière".....	37
14.3.	Jardin d'enfants "La Farandoline".....	38
14.4.	Service d'accueil familial de jour.....	38
14.5.	Travailleur social de proximité	38
15.	CULTURE – TOURISME.....	39
15.1.	Culture	39
15.2.	Tourisme	40
16.	RELATIONS AVEC LA POPULATION.....	40
16.1.	3 ^{ème} âge.....	40
16.2.	Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens	41
16.3.	Information	41
17.	COMMERCES.....	41
18.	CONCLUSION	42

1. INTRODUCTION

L'année 2009 n'a pas connu de changements par rapport à la politique générale définie au début et pour toute la législature 2006-2011. Par contre, quelques changements mineurs ont été opérés au niveau de l'organisation et de la structure opérationnelle concernant l'Administration, tous services confondus, ceci en tenant compte de la refonte de certaines tâches administratives.

1.1. Aménagement divers locaux

Le bureau du Service technique STC a été divisé en deux locaux pour aménager un bureau, suite à l'arrivée de Mme J. Guye-Matthey, Cheffe du Service de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire et de la police des constructions.

Le bureau de la Police a également subi quelques aménagements au niveau bureautique, afin d'aménager une deuxième place de travail, suite à l'arrivée du brg. P. Pernoux, qui venait renforcer le Service de la police, en provenance de la Police municipale de Nyon.

Le bureau du Contrôle des habitants a connu le même sort que le bureau de la Police, c'est-à-dire, un nouvel aménagement, qui offre aujourd'hui, de ce fait, trois places de travail, ce qui était nécessaire, suite à l'arrivée de Mme V. Preti.

Le local utilisé par Mme M. Brügger, responsable du Réseau de Mamans de jour est devenu le bureau de Mme V. Bryois, qui a rejoint l'effectif du personnel communal, en tant que responsable de la Petite enfance, également dans le courant 2009.

L'Archiviste, M. Jean-Pierre Humm, qui partageait susmentionné jusqu'à la création du bureau de Mme V. Bryois, a été installé sur la galerie, sise sous les combles de la Maison de Commune.

Le bureau du Greffe, dont la majorité des travaux ont été entrepris en 2008, a été finalisé dans le courant de l'année 2009.

Tous ces changements ont été effectués sans toucher la structure du bâtiment de la Maison de Commune, ni celle de la Maison Fischer, étant donné qu'il s'agissait d'aménagements intérieurs.

Il est évident que ces aménagements représentent un certain investissement, dont les coûts ont été répartis dans le compte de fonctionnement des services y relatifs. De ce fait, il s'avère que quelques montants n'ont pas été prévus lors de l'établissement du budget 2009. L'objectif de ces modifications a pour but d'optimiser le bon fonctionnement de l'Administration, afin de la rendre encore plus dynamique.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1. Municipalité

2.1.1. Organisation

L'Exécutif de la Commune de Prangins s'est réuni à 42 reprises lors des séances ordinaires, fixées, à part quelques exceptions, au lundi de 16h00 à 20h00. M. H.-R. Kappeler, Syndic, a dirigé la très grande majorité des ces réunions hebdomadaires.

La vice-syndicature a été assurée par M. J.-J. Brügger du 1^{er} janvier au 30 juin et c'est Mme V. Seematter qui en a repris la responsabilité pour la deuxième moitié de l'année.

En date du 31 mars, M. A. Fischer, Municipal depuis l'an 2000 a démissionné. Il a été remplacé par Mme D.-E. Christin, élue le 17 mai et qui est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2009.

Le 30 septembre, M. J.-J. Brügger, membre de l'Exécutif depuis juin 2006 a également renoncé à ses fonctions. C'est M. F. Bryand qui a repris ce poste vacant après les élections du 29 novembre 2009. Ce dernier est entré en fonction le 1^{er} janvier 2010.

La Municipalité s'est ainsi retrouvée au complet dès le début de l'année 2010.

Dès le 1^{er} avril, l'analyse, l'étude et le suivi des nouvelles constructions de bâtiments communaux ont été transférés du dicastère des bâtiments à celui de l'urbanisme et de la police des constructions.

2.1.2. Séances ordinaires et extraordinaires de la Municipalité

Le recueil des procès-verbaux de la Municipalité compte à nouveau plus de cinq cents pages cette année. Ce document inventorie, en trois volets par séance, les écrits reçus, les courriers envoyés et les décisions de l'Exécutif, prises lors des nombreuses discussions hebdomadaires. Pour 2009, ce ne sont pas moins de 1542 lettres, formulaires, questionnaires ou courriers qui ont été envoyés aux divers interlocuteurs ou partenaires de la Commune. Les notes, prises lors de ces séances, ont été consignées soit par le Secrétaire municipal ou par son adjointe.

Les quatre séances "politiques", instaurées depuis quelques années maintenant, ont permis de débattre sur des thèmes aussi variés que l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le règlement du personnel communal, la gestion du port des Abériaux, la politique du parcage, le développement durable ou encore des comptes, du budget et du plan d'investissement.

Quelques séances, à huis clos, sans le Secrétaire municipal, ont permis de discuter librement de politique du personnel, d'évaluation, ainsi que de politique salariale.

En collaboration avec les chefs de service ou des mandataires extérieurs, seize préavis ont été préparés par les responsables de dicastère. Ces documents ont été adoptés au cours des séances ordinaires de la Municipalité pour être remis au Bureau du Conseil communal. Pour l'année 2009, ce sont sept préavis de nature administrative, quatre concernant des aménagements ou des transformations, deux pour l'achat de véhicules, deux pour des crédits d'étude et un pour l'achat d'une parcelle et création de servitude, qui ont été présentés au Législatif communal. Le total des demandes de crédits se monte à Fr. 3'403'530.--

2.1.3. Liste des préavis déposés auprès du Bureau du Conseil communal

Préavis No	Montant	Titre
41/09	Fr. 20'000.00	Demande d'autorisation en vue de la création d'une Fondation pour l'accueil de l'enfance à Prangins et demande d'un crédit pour constituer le capital de la Fondation.
42/09	Fr. 72'300.00	Demande d'un crédit pour l'achat d'un tracteur et d'un petit véhicule pour le Service de la voirie et des espaces verts.

43/09	-	Règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de Prangins.
44/09	Fr. 76'000.00	Demande d'un crédit complémentaire, en augmentation du crédit de Fr. 1'741'000.-- (préavis 78/06 et 26/07), qui le porte à Fr. 1'817'000.--, en vue de la création d'un bâtiment pour le Service de la voirie et l'aménagement du parking.
45/09	Fr. 54'000.00	Demande d'un crédit en vue de la rénovation d'une salle dans le bâtiment de l'ancienne Administration.
46/09	Fr. 35'530.00	Demande d'un crédit complémentaire au Budget 2009, portant ainsi le montant global des charges à Fr. 27'115'849.--.
47/09	-	Rapport de Gestion 2008.
48/09	-	Comptes de l'exercice 2008.
49/09	Fr. 64'600.00	Demande d'un crédit d'étude pour la planification des zones à vitesse modérée.
50/09	Fr. 48'100.00	Demande d'un crédit complémentaire, en augmentation du crédit de Fr. 119'400.-- (préavis 36/08) qui le porte à Fr. 167'500.--, en vue de l'étude de la transformation de l'Auberge communale.
51/09	* Fr. 2'800'000.00	Demande d'un crédit en vue de la transformation de l'Auberge communale.
52/09	Fr. 150'000.00	Demande d'un crédit pour l'achat de la parcelle No 1'248, sise dans le Plan de Quartier Creux-du-Loup, propriété de MM. A. Epper, K. Schneider et P. Weisskopf. Demande d'autorisation de constituer gratuitement une servitude foncière "Passage à pied et pour tous véhicules", en faveur de Mme M. Champrenaud et M. D. Seydoux. Demande d'autorisation de constituer gratuitement une servitude foncière "Passage à pied et pour tous véhicules", en faveur de CPV/CAP COOP Assurance du Personnel.
53/09	Fr. 35'000.00	Demande d'un crédit pour le remplacement de la saleuse du Service de la voirie et des espaces verts.
54/09	-	Arrêté d'imposition 2010.
55/09	-	Budget 2010.
56/09	Fr. 48'000.00	Demande d'un crédit pour des travaux d'aménagement de la berge de La Promenthouse, au lieu-dit "Villa Prangins".

* Le préavis No 51/09 a été amendé et le crédit accordé est de Fr. 3'000'000.--.

2.1.4. Activités en dehors des séances de la Municipalité

Les nombreuses séances de travail, Comités de pilotages, Conseils d'administration, Assemblées générales ou de commissions n'ont pas diminué d'intensité, bien au contraire. Les multiples représentations lors de diverses manifestations sont le lot de chaque membre de l'Exécutif, quelque soit le dicastère concerné.

2.2. Personnel communal

2.2.1. Arrivées

- 1^{er} février Mme Véronique BRYOIS a été engagée en tant que responsable administrative de la petite enfance de Prangins, au taux de 60 %.
- 1^{er} mars Mme Vanessa PRETI a été engagée définitivement au Contrôle des Habitants et ceci à un taux de 80 %.
- M. Patrick PERNOUX, brigadier de police, a rejoint le poste de Police municipale en provenance de la Ville de Nyon, dans le cadre de la collaboration entre les deux communes.
- 24 août Mlle Sabrina RHYNER a été engagée comme apprentie employée de commerce, au sein du Greffe municipal.
- 1^{er} septembre M. Frédéric LIARDON a été engagé au sein du Service de la voirie et des espaces verts, afin de remplacer M. Gary WHIPPS.
- 1^{er} octobre Mme Jeanene GUYE MATTHEY est venue compléter, à 60 %, l'équipe communale en tant que cheffe du service de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la police des constructions.

2.2.2. Départs

- 1^{er} février Mlle Princia JOSSERON, notre apprentie ayant obtenu son CFC d'employée de commerce, engagée jusqu'à la fin du mois de mai 2009, nous a quitté pour reprendre le poste de Secrétaire municipale, à St-George.
- 31 mai M. Gary WHIPPS, collaborateur au Service de Voirie et des Espaces verts, ayant été longuement absent pour maladie, a été licencié.
- 31 août Mme Valérie PICARD, collaboratrice au Service Technique Communal, ayant été également longuement absente pour maladie, a été licenciée.
- 31 décembre Mme Véronique CORTHAY, collaboratrice au Contrôle des Habitants depuis mai 2002, a démissionné pour des raisons personnelles.
- 31 décembre Mme Madeline BRUGGER a également cessé ses activités de coordinatrice des mamans de jour, ayant fait valoir son droit à la retraite.

2.2.3. Absences

M. Marino GIOVANNINI, Technicien communal, a dû subir une intervention médicale conséquente à la fin du mois de juin. Une reprise du travail à temps partiel a pu être planifiée sur la fin de l'année.

M. Roland BERSIER, Secrétaire polyvalent au Greffe municipal, a repris ses activités à plein temps, le 27 avril, suite à son absence pour maladie, pendant plusieurs mois.

2.2.4. Formation

M. Jérémy CHAMBAZ, apprenti employé de commerce, a réussi sa deuxième année d'apprentissage au Greffe municipal et commence, ainsi, sa troisième et dernière année.

M. Léo TACHET a réussi sa première année d'apprentissage d'agent d'exploitation et poursuit ainsi sa formation auprès des collaborateurs du Service de la voirie et des espaces verts et de celui de la conciergerie.

2.3. Secrétariat communal

Les derniers aménagements de finition ont été effectués au niveau des locaux de l'Administration communale. Avec l'arrivée de Mlle S. Rhyner, tous les postes de travail sont occupés.

Du côté du Service Technique Communal, dans la Maison Fischer, et avec l'arrivée de Mme J. Guye Matthey, le bureau a été séparé en deux par une paroi vitrée. Ceci a permis d'aménager un espace de travail à la nouvelle cheffe de Service de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la police des constructions. Du nouveau mobilier, ainsi que l'installation d'un guichet d'accueil ont été nécessaires.

2.4. Bourse communale

M. David SAUGY, Boursier communal avec mandat externe, a été nommé chef de service de la Bourse, dont il est responsable depuis de nombreuses années. Il effectue toujours les travaux tels qu'analyses spécifiques et planifications financières, mais assiste également M. le Syndic pour la préparation de la présentation des comptes et du budget et exerce des mandats spécifiques.

Mme Brigitte GOETSCHMANN, boursière communale adjointe, s'occupe, à raison de trois jours par semaine, des tâches dévolues à la Bourse communale. C'est ainsi qu'elle traite les salaires, les dossiers des parents "placeurs d'enfants", les factures du port, les locations des bâtiments et terrains communaux, ainsi que des jardins familiaux, les baux à loyers, les taxes déchets, les taxes relatives aux constructions, ainsi que les procédures de suivi (rappels, poursuites, etc.).

Mme Danielle ROSSET s'occupe toujours de la gestion des fournisseurs et ceci durant deux demi-journées par semaine.

2.5. Informatique

Selon le programme défini en 2008, le serveur principal a été remplacé et un serveur supplémentaire a été mis à disposition du Service technique par l'Entreprise INFOLOG, notre prestataire informatique. Cette configuration a permis d'avoir des accès nettement améliorés et une fiabilité accrue.

Des améliorations techniques et de la programmation ont aussi été apportés aux différents services en correspondance avec les nouvelles normes et exigences demandées.

2.6. Archives

Les travaux habituels se sont poursuivis :

- Rangement de nouveaux documents
- Elimination ou mise à l'écart de documents de plus de dix ans, sans intérêt historique
- Tenue à jour et compléments des divers fichiers informatiques
- Nombreuses mises à disposition de mises à l'enquête et plans relativement récents (1960-2007) à des particuliers, à des architectes ou aux Autorités
- Plusieurs demandes historiques concernant des anciens habitants ou des bâtiments
- Photographies pour archivage de divers emplacements du village
- Présentation des Archives à divers collaborateurs
- Service hebdomadaire du baromètre-enregistreur

Pour services rendus, l'archiviste a reçu gratuitement les 3 volumes du Journal du Baron Guiguer de Prangins. Ces volumes sont à disposition dans la bibliothèque de la Municipalité.

Les archives de mises à l'enquête de particuliers, ou de la Commune, comprennent actuellement 2'498 dossiers. La liste complète de ces dossiers est disponible en fichier Access ou Excel.

La liste des 536 préavis municipaux 1977-2007 est également disponible en format Access ou Excel.

Occupation moyenne de l'archiviste en 2009 : 19.9 heures/mois

2.7. Compétences municipales accordées par délégation

En 2009, aucune compétence municipale n'a été accordée par délégation.

2.8. Naturalisations

En 2009, la Commission extraparlamentaire de naturalisation a siégé deux fois, le 18 février, puisqu'elle n'avait pas eu l'occasion de siéger en 2008, et 25 novembre.

Le Conseil d'Etat a reçu sept citoyens[^], venus prêter serment devant ses membres, lors d'une cérémonie organisée à Lausanne.

Sept demandes de naturalisation ont été déposées durant cette année, dont trois émanent de personnes nées en Suisse.

3. FINANCES

Les comptes de l'exercice 2009 sont présentés dans le préavis N° 63/10.

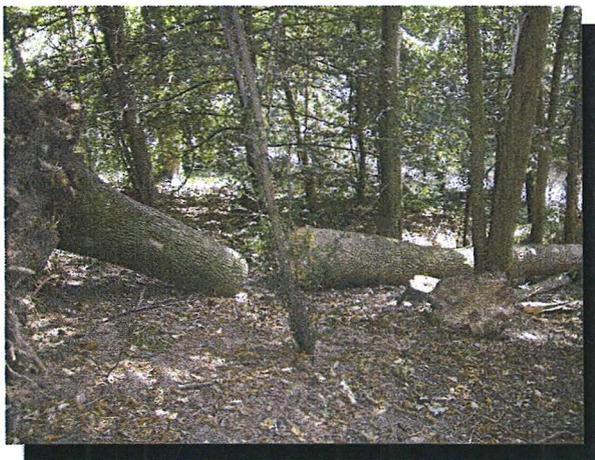
4. DOMAINES ET BATIMENTS

4.1. Terrains

4.1.1. Cession de parcelles

Afin de régulariser une situation pendante depuis de nombreuses années, la Municipalité a pu finaliser l'achat de la parcelle No 1'248, sise au lieu-dit "Creux-du-Loup".

4.2. Forêts



Des travaux d'entretien réguliers sont entrepris comme chaque année, en accord avec M. F. Mathey, garde-forestier. La chute d'un gros frêne, dans le vallon des Fossés, et l'abattage ou l'élagage des quelques arbres secs ou dangereux ont nécessité des interventions ponctuelles. *Photo 7 septembre 2009.*

Dans le vallon de la Chenalette l'aménagement et le nettoyage de la zone de rétention d'eau du limiteur de débit construit en 2008 a donné lieu à un important travail. L'abattage de plusieurs arbres, leur évacuation, de même que celle des nombreuses branches, depuis le fond du vallon, a été réalisée en partie par treuillage. La replantation de jeunes sujets a suivi immédiatement ces travaux.

Le 23 avril, dans le cadre de sa journée d'entraide communautaire, un groupe de collaborateurs de la Firme Novartis Consumer Health SA a travaillé à l'entretien du sentier Naturando du Bois-des-Ages, sous la direction de l'équipe forestière du Triage de la Dôle. Ils ont ainsi renouvelé l'étiquetage et les jalons qui signalent les diverses essences, réparé un ponton, planté des piquets et procédé à un nettoyage général.

Le 16 mai, c'était au tour d'une vingtaine de citoyens bénévoles de participer au "coup de balai" annuel, en nettoyant plusieurs secteurs de forêts et de lisières de notre commune, dans la bonne humeur et avec le soleil. Les déchets étaient moins nombreux qu'en 2008, ce qui est encourageant et aussi signe d'un travail régulier de notre Service de voirie et des espaces verts.

Nous remercions vivement ces deux groupes de personnes pour l'aide apportée et pour l'état d'esprit dans lequel elles l'ont fait.

4.3. Protection des arbres

Au cours de l'année 2009, 27 demandes d'abattage ont été soumises à la Municipalité. Ces demandes concernaient des spécimens en mauvaise santé, des arbres qui menaçaient la sécurité des voies de chemin de fer et des routes, ce qui représente 92 arbres abattus.

A titre de compensation, 45 plantations ont été effectuées. Pour les autres cas, l'arborisation était suffisante ou doit encore être effectuée.

4.4. Bâtiments

Assainissement global des bâtiments

La Municipalité a décidé que, lorsque des rénovations importantes s'avéraient nécessaires au sein d'un bâtiment, Elle chercherait à assainir celui-ci dans sa globalité, que ce soit au niveau du revêtement extérieur, de la toiture ou encore de la technique, tout en respectant des normes énergétiques exemplaires.

Location des salles

La Municipalité mène une réflexion afin d'établir une politique générale pour la location des salles. En particulier, Elle étudie la possibilité de demander une caution aux usagers et de revoir les tarifs de location.

De plus, en automne 2009, la Municipalité a défini clairement la collaboration des concierges lors de locations "internes", soit des manifestations organisées par la Municipalité ou un de ses représentants (accueil des nouveaux habitants, spectacle organisé par la Commission culturelle, etc.) ou une association en lien avec la Municipalité. Durant ces manifestations un concierge est soit de piquet, soit présent.

Vandalisme

Suite aux deux infractions successives ayant eu lieu, en 2008, au Centre communal Les Morettes et au Collège "La Combe – Les Places", différentes mesures ont dû être prises, afin de lutter contre les incivilités et pour sécuriser les bâtiments communaux. La première mesure a été l'installation de luminaires, munis de détecteurs automatiques. Les coûts y relatifs n'ont pas été prévus lors de l'établissement du budget 2009 et occasionnent, de ce fait, des coûts supplémentaires dans les comptes en relation avec les bâtiments. Cette décision a été initiée par M. le Syndic, lors de la période durant laquelle il reprenait ce dicastère ad intérim. Nous avons constaté, avec satisfaction, une baisse du vandalisme durant l'année 2009.

Changements de cylindres

Lors de ces deux effractions, des clés importantes (passes) ont été dérobées. De plus, il manquait un certain nombre de clés sans que des dates de perte ou de vol en 2008 aient pu être établies avec précision.

La Municipalité a alors décidé de procéder à des changements de cylindres, au Collège de "La Combe – Les Places" et au Centre communal Les Morettes. Les travaux ont débuté en mars 2009 et ont consisté en l'installation de garnitures de portes complètes. Il s'agit d'abord d'un cylindre électronique qui apporte la possibilité d'annuler une autorisation pour une clé perdue et de fixer des heures d'autorisation. De plus, il s'agit d'une mise en place électronique qui permet de gérer la fermeture automatique selon un horaire défini. Ces nouvelles garnitures de portes

complètes ont été installées sur 12 portes au Collège de "La Combe – Les Places" et 5 portes au Centre communal Les Morettes.

Un changement de cylindre simple, qui apporte la possibilité d'annuler une autorisation pour une clé perdue et de fixer des heures d'autorisation, a également été installé sur la porte du bâtiment de la Place et du Vieux Pressoir. De plus, un lecteur de puces (électronique uniquement) a été installé sur une porte du bâtiment de la Place.

A ce jour, l'ensemble des utilisateurs ont reçu leurs clés ou leurs badges en échange d'une quittance. Cela représente 198 clés ou badges, soit 67 pour les Morettes, 87 pour la Combe, 38 pour la Place et 6 pour le Vieux pressoir.

Les utilisateurs ont globalement reçu des explications sur le fonctionnement du nouveau système lors de la remise des clés. Toutefois, au vu du manque d'information ayant eu lieu notamment sur la porte coulissante du bâtiment de la Place, il a été donné des informations complémentaires au coup par coup.

Tout comme pour l'installation de luminaires contre le vandalisme, les coûts relatifs aux changements de cylindres ont été décidés en 2009 et n'ont pas été, de ce fait, pris en considération lors de l'établissement du budget 2009. Ils occasionnent, en conséquence, des coûts supplémentaires dans les comptes en relation avec les bâtiments. Cette décision a également été initiée par M. le Syndic, lors de la période durant laquelle il reprenait ce dicastère ad intérim.

4.4.1. Bâtiments locatifs

Outre l'entretien courant des bâtiments, les points suivants peuvent être énumérés :

Locaux de service aux Abériaux

Les locaux ont été remis aux utilisateurs le 1^{er} mai. Le décompte financier définitif a été établi. Ces locaux comprennent des installations sanitaires publiques comprenant deux WC séparés homme et femme, ainsi qu'une douche. Ils comprennent également un secrétariat pour le Club nautique et des locaux à usage privé, soit un espace pour l'école de voile Way Point et un dépôt pour les chantiers navals Gamper et Aeby. Les locaux créés sont polyvalents en cas de changement de locataire.

Buvette des Abériaux

Afin d'améliorer la couverture et pour sécuriser l'accès au sous-sol, un architecte mandaté par la Municipalité en 2008 a proposé début 2009 la couverture de l'escalier, ainsi que la pose d'une clôture végétalisée. Ce dossier a été réactivé en automne 2009. Des travaux sont à prévoir pour la toiture du bâtiment, la régulation du chauffage, et la chaudière et ceci demande donc une approche d'assainissement global.

Buvette de Promenthoux

Rien à signaler.

Ancienne administration

L'UAPE a pris possession de l'ensemble du bâtiment.

L'ancien local des jeunes a été totalement remis en état. Le décompte financier définitif a été établi. Les locaux ont été investis fin août par une classe d'école enfantine.

Vieux pressoir

L'éclairage a été remplacé par une installation plus performante.

4.4.2. Temple

Une tache d'humidité sur la peinture du plafond et des murs nous a alertés sur la probabilité d'une infiltration. Une réparation urgente de la charpente et de la toiture a été effectuée.

4.4.3. Bâtiments administratifs

Bâtiment de la voirie

Le décompte définitif se monte à Fr. 1'700'000.--, soit un dépassement de Fr. 76'000.-- ou 4% .

4.4.4. Bâtiments mixtes

Administration communale, bâtiment de "La Place"

Le lave-vaisselle a été remplacé.

Suite à un changement de locataire au sein des locaux de l'épicerie, les espaces du sous-sol du bâtiment, dans lesquels sont stockées les marchandises, ont été améliorés par l'aménagement de plans de travail, d'un évier et d'éclairage.

La Municipalité a mandaté en 2008 un architecte pour faire une étude des travaux d'assainissement nécessaires au vu du constat de dégradation importante et constante du bâtiment. Cette étude a été transmise à la Municipalité en septembre 2009. Les éléments principaux demandant une réfection sont les façades, les encadrements de fenêtres et de portes d'entrée intérieures, ainsi que la verrière existante. Ces travaux sont indispensables pour assurer un entretien du bâtiment, afin que celui-ci ne continue pas à se dégrader. Toutefois, la Municipalité a également tenu à procéder à une analyse globale de l'état de l'immeuble, de façon à englober tous les travaux demandant une intervention importante, hormis l'entretien courant déjà prévu. Un préavis sera déposé en mai 2010.

Immeuble Fischer

Des toilettes ont été installées au dernier étage.

Des aménagements ont été effectués pour une place de travail supplémentaire suite à l'engagement de la nouvelle cheffe de service de l'Urbanisme.

Centre communal Les Morettes

Les portes d'accès de la salle de gymnastique, côté Lausanne et Genève, ont été changées. De plus, l'installation de bornes rétractables a été effectuée. En ce qui concerne la sécurisation du site, veuillez vous référer au point 4.4. *Vandalisme* et *Changement de cylindres*.

4.4.5. Bâtiments scolaires

Les travaux suivants ont été effectués :

Collège "La Combe – Les Places"

La porte de gauche de l'entrée principale est équipée d'un interphone et d'une serrure électrique commandée depuis la salle de rythmique.

Le dispositif d'ouverture des fenêtres de la coursive du rez de chaussée a été bloqué.

L'espace de rangement, à côté du pavillon, a été complètement fermé par la pose d'un toit.

La Municipalité a fait le constat, en automne 2009 que la signalétique incendie n'était pas conforme. Afin d'offrir aux usagers du Collège "La Combe – Les Places" une sécurité optimale, la signalétique visuelle et sonore, en cas d'incendie, a fait l'objet d'une remise à jour qui n'était pas prévue. Les coûts y relatifs n'ont pas été prévus lors de l'établissement du budget 2009 et occasionnent, de ce fait, des coûts supplémentaires dans les comptes en relation avec ce bâtiment.

Des travaux d'isolation et d'assainissement du Collège "La Combe – Les Places" ont été prévus pour 2011 dans le plan d'investissement. En ce qui concerne la sécurisation de ce complexe, veuillez vous référer au point 4.4. *Vandalisme* et *Changement de cylindres*.

4.4.6. Immeuble subventionné de "Très-le-Châtel"

Le fonds de réserve de l'immeuble "Très-le-Châtel" se monte à Fr. 404'753.61 au 31 décembre. Ce bâtiment présente différentes carences techniques sur le plan thermique, des ponts de froid créant de l'humidité. Dès lors, des interventions importantes sont prévues, l'immeuble étant mal isolé, ceci malgré une prétention de murs doubles. Ce dossier a été réactivé en automne 2009, afin d'avoir une analyse globale de l'état de l'immeuble avant d'entreprendre les travaux. Ces travaux étant considérés comme prioritaires par la Municipalité, un préavis sera déposé en 2010.

4.5. Port des Abériaux

Cette année, seul l'entretien courant a nécessité des travaux.

4.6 Energie

Concept Energétique Communal

La loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) incite les communes à participer à l'application de la politique énergie-climat cantonale en créant des concepts énergétiques communaux, soit un programme d'objectifs et d'actions en matière d'énergie. Le Canton, et plus spécifiquement le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), met à disposition des communes des

outils et des ressources pour l'aider à développer ce concept énergétique qui s'inscrit dans une perspective régionale et cantonale. La Municipalité a décidé d'élaborer un concept énergétique communal qui permettra, d'une part, une meilleure mise en valeur des activités communales déjà réalisées, et d'autre part, de promouvoir sur l'ensemble du territoire pranginois une utilisation plus efficace de l'énergie, une gestion durable des ressources, une augmentation de la part des énergies renouvelables et une réduction des émissions de CO2.

Association Cité de l'Energie

En parallèle, pour structurer sa politique énergie-climat, notre Commune s'appuiera sur le programme national SuisseEnergie pour les communes et ses instruments du label Cité de l'Energie. Ce label est une attestation fédérale distinguant les communes qui ont mis en œuvre des mesures concrètes en faveur d'une politique durable en matière d'énergie, de trafic et d'environnement. La commune de Prangins est, depuis fin 2009, membre de l'Association Cité de l'Energie, ce qui représente le premier pas dans la démarche menant une commune au label Cité de l'Energie. La prochaine étape de cette démarche sera de devenir « partenaire en processus » puis, d'obtenir la labellisation. En Suisse, plus de 3 millions d'habitants vivent dans des villes et communes ayant reçu cette distinction. L'adhésion à l'Association Cité de l'énergie démontre donc le désir de la Municipalité de Prangins de s'engager sérieusement en faveur de l'énergie et du climat.



Bilan Carbone

En décembre 2009 la Municipalité a pris connaissance du Bilan Carbone, étude initiée en 2008. Ce rapport lui a permis d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre générées par toutes les activités liées à l'administration, de hiérarchiser le poids de ces émissions en fonction des activités et des sources et d'apprécier la dépendance des activités de la Commune à la consommation des énergies fossiles, principales sources d'émissions. Ce rapport a également proposé des pistes d'orientation stratégiques conçues pour nourrir un plan d'action pour réduire ces émissions dans une optique de développement durable.

Courant Vert

La Municipalité a décidé d'acheter de l'électricité d'origine certifiée 100 % hydraulique suisse. En choisissant ce courant vert, la Municipalité participe au développement et à la modernisation des installations hydrauliques suisses. La production étant effectuée dans des centrales respectant les normes du label TÜV EE01, qui garantit l'origine 100% hydraulique de l'énergie électrique, et contrôle que l'entreprise ne vend pas davantage d'électricité verte qu'elle n'en produit.

4.7 Développement durable

Le développement durable est une manière d'aborder les projets et un objectif qui peut être intégré dans une politique communale par la recherche systématique de l'équilibre difficile entre trois pôles interdépendants et souvent conflictuels : la capacité économique, la solidarité sociale et la responsabilité environnementale. La Municipalité a inscrit depuis le début de la législature le développement durable parmi ses valeurs et elle a décidé, fin 2009, d'avoir un Municipal responsable pour une stratégie générale du développement durable dans la commune.

4.8 Commission consultative de l'Energie et des Bâtiments

Suite au départ de M. J.-L. Maytain, M. B. Cartier est le nouveau Président de la Commission de l'Energie et des Bâtiments. M. M. Eberhard en est membre depuis le mois de septembre 2009 et la commission est ainsi au complet. Elle s'est réunie à quatre reprises durant cette année.

5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

5.1. Police des constructions

Le nombre de dossiers mis à l'enquête publique ou dispensés d'enquête publique est en légère hausse, mais les possibilités de construire deviennent de plus en plus restreintes sur la commune. Néanmoins, le service de la police des constructions voit son travail administratif en constante augmentation, notamment en ce qui concerne la préparation de données pour les statistiques cantonales.

La Municipalité examine les demandes de permis de construire avec l'appui du Service Technique Intercommunal (STI) et, selon les cas, avec l'avis d'un conseiller juridique spécialisé.

Mme Danielle ROSSET est en charge de la gestion administrative des dossiers. En 2009, 54 dossiers ont été ouverts. 17 enquêtes publiques et 24 dispensés d'enquête, ont été traités en collaboration avec le Service Technique Intercommunal. 13 autorisations municipales ont été délivrées pour des objets de minime importance. L'ensemble des constructions arrivées à leur terme représente une valeur de Fr. 9'460'900.--, soit une augmentation de Fr. 1'230'400.-- par rapport à l'année précédente.

Suite à de nombreuses oppositions relatives à l'installation d'une antenne de téléphonie mobile, une soirée d'information a été organisée par la Municipalité et animée par des délégués de l'Entreprise Swisscom.

Un permis de construire concernant des bâtiments de logements à la rue de la Gare a été refusé après mise à l'enquête publique, la Municipalité ayant jugé que le projet ne présentait pas des qualités d'intégration suffisantes. Des négociations ont été initiées avec l'architecte promoteur du projet afin de trouver une meilleure solution d'implantation des bâtiments.

Le Tribunal administratif cantonal puis le Tribunal fédéral ont statué sur un litige opposant un propriétaire à son voisin et à la Municipalité, suite à un projet de construction pour lequel le permis de construire avait été refusé en l'état. Le bien-fondé et la validité de la décision de la Municipalité ont été confirmés.

5.1.1. Commission de salubrité

La Commission de salubrité n'a pas été sollicitée en 2009.

5.2. Aménagement du territoire

Tous les dossiers en cours ont été activés en 2009. Certains dossiers sont en phase finale alors que de nouveaux projets ont été développés. Il faut cependant relever que les délais d'examen du Service du Développement Territorial sont longs et suscitent d'ailleurs les plaintes

de nombreuses communes de la région. De plus, les Services cantonaux qui examinent les projets ne facilitent pas toujours la tâche des Communes. Outre les relations par courrier, trois visites de la Municipale en charge du dicastère ont eu lieu cette année, à Lausanne.

La réhabilitation du quartier historique derrière l'Auberge a occupé une place prépondérante dans les activités du dicastère, de même que la mise sur pied d'un concours sous forme de mandats d'étude parallèles pour la valorisation des parcelles "La Charrette".

La Municipalité a également été très présente dans les projets du territoire au niveau régional, dans lesquels la Commune de Prangins est concernée à plusieurs égards (Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN) et Plan Directeur Régional (PDR), notamment pour lequel des ateliers de concertation ont été organisés). Concernant spécifiquement le projet de la RDU (Route de Distribution Urbaine), plusieurs séances de travail ont réuni les acteurs politiques et les acteurs techniques. Ce dossier, dont certains estiment la réalisation à très long terme, évolue au gré des difficultés qu'il soulève mais avance néanmoins pas après pas. Des séances d'information ont été organisées pour les agriculteurs des communes concernées, dont une séance à Prangins.

Au vu de l'accroissement du travail du dicastère et des exigences de plus en plus spécifiques des dossiers traités, la Municipalité a engagé, dès octobre 2009, Madame Jeanene Guye Matthey, architecte et urbaniste. Mme Guye Matthey a été choisie parmi six candidates et candidats auditionnés. Elle occupe le poste nouvellement créé de Cheffe de service de l'urbanisme, ceci à 60 %. Fin 2009, une paroi de séparation vitrée a permis d'aménager agréablement le grand bureau de la Maison Fischer qui accueille désormais le service technique et le service de l'urbanisme.

5.2.1 Plan Directeur Communal

Le Plan Directeur Communal, dûment complété et approuvé par la Municipalité, a été remis aux autorités cantonales pour approbation finale. Ce document très complet (environ 240 pages) élaboré avec la participation de l'ensemble de la Municipalité, définit la stratégie de développement de la Commune, notamment sous les aspects de l'aménagement paysager, de la mobilité et de l'urbanisme. Certaines mesures concrètes relevant de ce plan viennent déjà étayer les réflexions de la Municipalité ou servent de base à la décision. Le Plan Directeur Communal sera présenté au Conseil communal et à la population dès son approbation par les autorités cantonales. Il a fait l'objet d'une séance d'information au Conseil régional et aux Municipalités de Gland et Nyon.

5.2.2 Révision du PGA et du règlement de Police des Constructions

La révision du Plan Général d'Affectation en cours a fait l'objet, fin 2009, d'une consultation auprès des services de l'Etat pour un avis préliminaire. La réponse est attendue durant le premier semestre 2010. Une approche quartier par quartier a été privilégiée.

5.2.3 Divers Plans Partiels d'Affectation

PPA "Le Clos »

Ce plan partiel d'affectation, initié par les propriétaires de la parcelle, a été soumis pour examen préalable au Service du Développement Territorial, à fin 2009, et la réponse est attendue au cours du 1^{er} semestre 2010. Dans ce cadre, la Municipalité a mené des négociations avec les propriétaires pour diverses participations aux frais d'infrastructures et cession de terrain en vue de créer un trottoir. Cet accord sera ratifié lors de l'entrée en vigueur du PPA.

PPA "En Champagne"

La position de la parcelle de la Barcarolle, au bord du lac et visible depuis le Château, engendre certaines difficultés liées à la densification du secteur. Après avoir donné suite à de nombreuses demandes de compléments ou de modifications de la part du Service du Développement Territorial, les concepteurs de ce PPA devraient remettre une ultime mouture de leur rapport, début 2010. Un projet de bâtiments, doublant la capacité hôtelière de la Barcarolle, pourrait alors voir le jour.

PPA "Rives du Lac Ouest"

L'urbaniste, responsable du développement de ce PPA est décédé courant 2009. La Municipalité a repris le dossier pour tenter de trouver un accord avec l'Etat.

Ce plan partiel d'affectation, à l'instar de toutes les démarches qui touchent les parcelles du bord du Lac, rencontre de nombreuses difficultés. Le Service du Développement Territorial a donc été sollicité début décembre 2009, par la responsable du dicastère, pour une prise de position claire, notamment au sujet d'un cheminement pour piétons le long de la route cantonale. Réponse attendue début 2010.

PPA "Les Morettes"

Le projet de révision du PPA des Morettes a été suspendu dans l'attente d'une évaluation des besoins scolaires spécifiques, en relation avec HarmoS, la nouvelle Loi scolaire. Les conclusions de cette étude pourraient influencer directement le PPA lui-même.

PPA "En Messerin"

Une première étude de modification de la zone pour implanter une déchetterie sur la parcelle No 169, au lieu-dit "En Messerin" a été, conformément aux engagements pris par la Municipalité dans le cadre du schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN), soumise à la Commission technique régionale. Celle-ci recommande d'élargir le cadre de ce projet aux communes environnantes. Une demande d'avis préliminaire déposée auprès du Service du Développement Territorial devrait donner une direction claire à ce dossier.

5.2.4. Assainissement du bruit du trafic routier

Ce dossier n'a pas connu d'évolution en 2009, si ce n'est dans les mesures prises au niveau du PPA Le Clos en vue d'assainir le bruit de la RC1 (route de Lausanne) le long de la parcelle.

5.2.5 Quartier de l'auberge.

Un Comité de pilotage, ayant le rôle de conseiller auprès de la Municipalité en vue de la réhabilitation du quartier de l'auberge, a été créé en 2007. Composé de cinq architectes experts en



construction, en rénovation et en création d'espaces publics, ce comité a siégé quatre fois en 2009. Il a notamment fait appel à un conseiller externe en hôtellerie.

Une exposition publique a eu lieu au mois de mars dans la maison de Commune. Elle présentait les différentes interventions planifiées dans le quartier de l'auberge à l'aide de plans et d'une maquette globale. Les pranginoises et les pranginois ont été informés par un tout ménage et se sont rendus en nombre à cette exposition.

Des négociations ont été menées avec l'aubergiste et un accord a été conclu en vue d'une cessation momentanée de ses activités.

Rénovation de l'auberge.

L'architecte mandaté en 2006 déjà pour rénover les chambres et créer des salles de bain, a collaboré étroitement avec le Comité de pilotage en 2009, notamment en ce qui concerne la circulation dans le bâtiment et la création d'une ouverture sur la façade nord. Le projet a pris, au cours des séances de travail, une nouvelle ampleur : il s'est, en effet, avéré plus judicieux d'étudier une rénovation de l'ensemble. Un conseiller en hôtellerie a étayé le projet par l'apport de connaissances spécifiques. Le Conseil Communal a accepté à la majorité moins une abstention la demande de crédit de rénovation présentée en octobre 2009. Une mise à l'enquête publique a été déposée en décembre 2009.

Logements subventionnés dans les trois bâtiments derrière l'auberge

Un concours de projets d'architecture concernant des logements subventionnés dans les trois bâtiments communaux derrière l'Auberge a été organisé en collaboration avec la Coopérative des Plantaz. C'est le projet "Family Stairs", d'un bureau d'architectes lausannois, qui a été recommandé par le jury et présenté à la population. Les architectes et la Municipalité, en collaboration avec la Coopérative des Plantaz, ont développé leur projet en vue de l'obtention d'un subventionnement auprès de l'office du logement. Le projet totalise seize logements.



Espace public

Le lauréat du projet "Broderie" choisi en 2008, soit un jardin public venant s'installer sur l'emplacement de l'ancienne Salle communale, a collaboré avec l'architecte en charge de la rénovation de l'Auberge communale, en vue de la relation de l'espace public avec la façade nord de l'Auberge communale.

5.2.6 Divers avant-projets en cours

Parcelle N° 426 sous le Château

Diverses mesures d'aménagement aux alentours du Château ont été coordonnées à un projet piloté par la Confédération. Un avant-projet de remise à ciel ouvert du ruisseau bordant la parcelle sous le Château a notamment été initié par la Municipalité. Des demandes de subventionnement auprès des instances cantonales sont en cours.

Parcelle N° 1'248 "Creux du Loup"

Le Conseil Communal, dans sa séance du 24 septembre a accepté l'achat de la parcelle située au Creux-du-Loup. Un avant projet d'aménagement et de cheminement pour véhicules riverains et pour piétons est en phase d'étude, en collaboration avec le dicastère de la Mobilité.

Centre du village

Le dicastère de l'Urbanisme s'est associé à celui de la Mobilité pour un premier avant-projet d'aménagement du centre du village lié à l'étude de modération du trafic en cours.

5.2.7. Construction : logements adaptés

Un concours d'architecture sous forme de mandats d'étude parallèles a été mis sur pied en collaboration avec la Coopérative Cité Derrière. En décembre, le jury a recommandé le projet "Madame Butterfly" pour la valorisation des parcelles N^{os} 544 et 545 au lieu dit "La Charrette". Une enquête préalable d'implantation avait été effectuée et présentée aux voisins directs. Le bâtiment prévu abritera douze logements sécurisés, c'est à dire conçus sans barrières architecturales pour favoriser le déplacement des invalides et des personnes âgées.



5.3. Commission d'urbanisme

Un nouveau membre a été désigné en 2009 : il s'agit de M. Michel Augsburger qui remplace Mme Dominique-Ella Christin élue à la Municipalité. La Commission s'est réunie cinq fois. Elle s'est penchée essentiellement sur la révision du Plan Général d'Affectation. En fin d'année, Madame Jeanene Guye Matthey, nouvelle collaboratrice, a rejoint la Commission.

6. TRAVAUX

6.1 Réseau routier

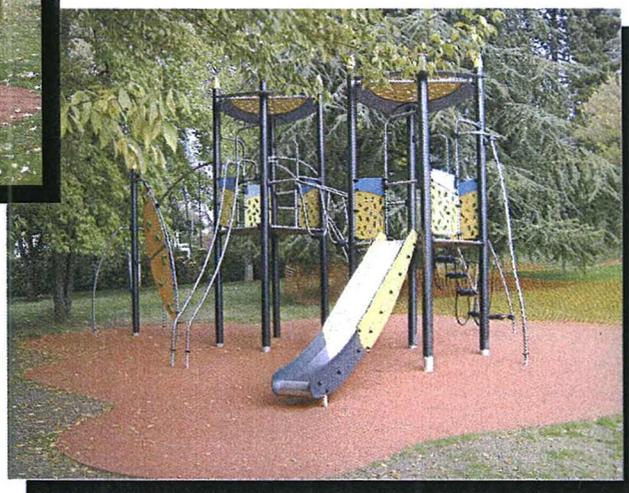
Travaux de réfection

- Reblanchage du Chemin du Point-du-Jour qui relie la route de Promenthoux et la route de Suisse (RC 1b).
- Une nouvelle étape de 76 mètres de réfection de la cunette pavée de la rue de la Gare a eu lieu pendant les vacances scolaires d'été.
- Travaux d'entretien courant (trous, fissures, bords de grille d'évacuation).

6.2. Espaces verts

Un nouveau collaborateur, M. Frédéric Liardon, paysagiste, a été engagé pour remplacer M. Gary Whipps et est entré en fonction le 1^{er} septembre. L'effectif du service est donc au complet pour remplir les nombreuses tâches qui lui incombent.

La modification des diverses places de jeux communales prévue dans le préavis No 40/08 a été réalisée en juin pour les Abériaux et dans le courant des vacances scolaires pour les autres lieux. La fréquentation de ces places et l'accueil fait aux nouvelles installations par leurs utilisateurs est un encouragement à poursuivre l'équipement de notre commune dans l'avenir.



6.3. Station d'épuration (STEP)

Eaux claires permanentes

Le bilan du débit d'entrée des eaux de la STEP est identique aux années passées avec 50% d'eaux parasites, soit 10% d'eaux pluviales et 40% d'eaux claires permanentes. Dans le cadre des travaux après PGEE, qui ont débuté en 2008, la priorité est donnée à l'élimination des eaux claires permanentes. Le but est de parvenir dans un premier temps à réduire les eaux claires permanentes de la STEP de moitié.

Augmentation de capacité de la STEP

La station d'épuration des eaux usées de Prangins a été construite en 1970 et réhabilitée en 1996, pour une capacité de 3600 EH. A ce jour, la population de la commune est en constante augmentation. C'est pourquoi la Municipalité a mandaté en 2008 le bureau RIBI SA ingénieurs hydrauliciens pour une pré-étude permettant de chiffrer les travaux nécessaires pour un agrandissement de la STEP pour une capacité 4600 EH. En mars 2009, la Municipalité a pris connaissance de cette étude, qui chiffre les investissements nécessaires qui devraient être engagés une ultime fois à un montant d'environ Fr. 1.8 million. Cet investissement devrait être engagé pour traiter nos eaux usées d'ici à 2022, date à laquelle nos installations devraient être raccordées à une station régionale répondant aux nouvelles exigences (traitement de micropolluants, etc...). Ce dossier a été réactivé en automne 2009, la Municipalité ayant repris contact avec le bureau RIBI.

Evacuation des boues

Les boues d'épuration proviennent des matières solides en suspension dans les eaux usées qui se déposent dans des bassins lors de la décantation. On distingue 3 qualités de boues selon leur siccité, soit les boues liquides, les boues déshydratées et les boues séchées. Nous pouvons comparer ces étapes à celles d'une lessive après le lavage, après l'essorage, et après le passage dans le séchoir. On élimine les boues séchées soit en les incinérant, soit en les utilisant comme combustible dans les fabriques de ciment.

En 2009, la STEP de Prangins a produit 1'289 m³ de boues liquides qui ont été transformées en 181 m³ de boues déshydratées. Ces boues ont été livrées sous la forme déshydratée à la maison Vadec qui s'occupe du séchage et de l'élimination. Ceci représente 42.89 tonnes de matières sèches.

<u>Année</u>	<u>Boues liquides</u>	<u>Boues déshydratées</u>
2009	1'289 m ³	181.00 m ³
2008	1'043 m ³	189.00 m ³
2007	1'264 m ³	190.65 m ³
2006	1'357 m ³	186.00 m ³
2005	1'212 m ³	202.00 m ³
2004	1'384 m ³	229.00 m ³
2003	1'274 m ³	219.00 m ³
2002	1'008 m ³	168.00 m ³
2001	1'091 m ³	218.20 m ³

Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)

L'entente fonctionne à la satisfaction de toutes les communes membres. La création d'une STEP centralisée pour les communes de Terre-Sainte nous posera un problème lors de sa mise en service prévue en 2013, au plus tard 2014. En effet l'unité mobile de déshydratation ne sera plus exploitée. Nous devons chercher un partenariat et une solution pour l'élimination de nos boues.

6.4. Traitement des déchets

La société PROCAP, organisme reversant les fonds récoltés à des institutions pour handicapés, a, à nouveau, pu bénéficier d'un versement de Fr. 1'285.-- suite à la collecte de 12.85 tonnes de textiles et chaussures usagés. Cette somme est en légère hausse pour 2009, puisque l'année précédente ce sont 12.63 tonnes qui ont été récoltées.

Evacuation des déchets

Tableau comparatif 2007 - 2008 - 2009

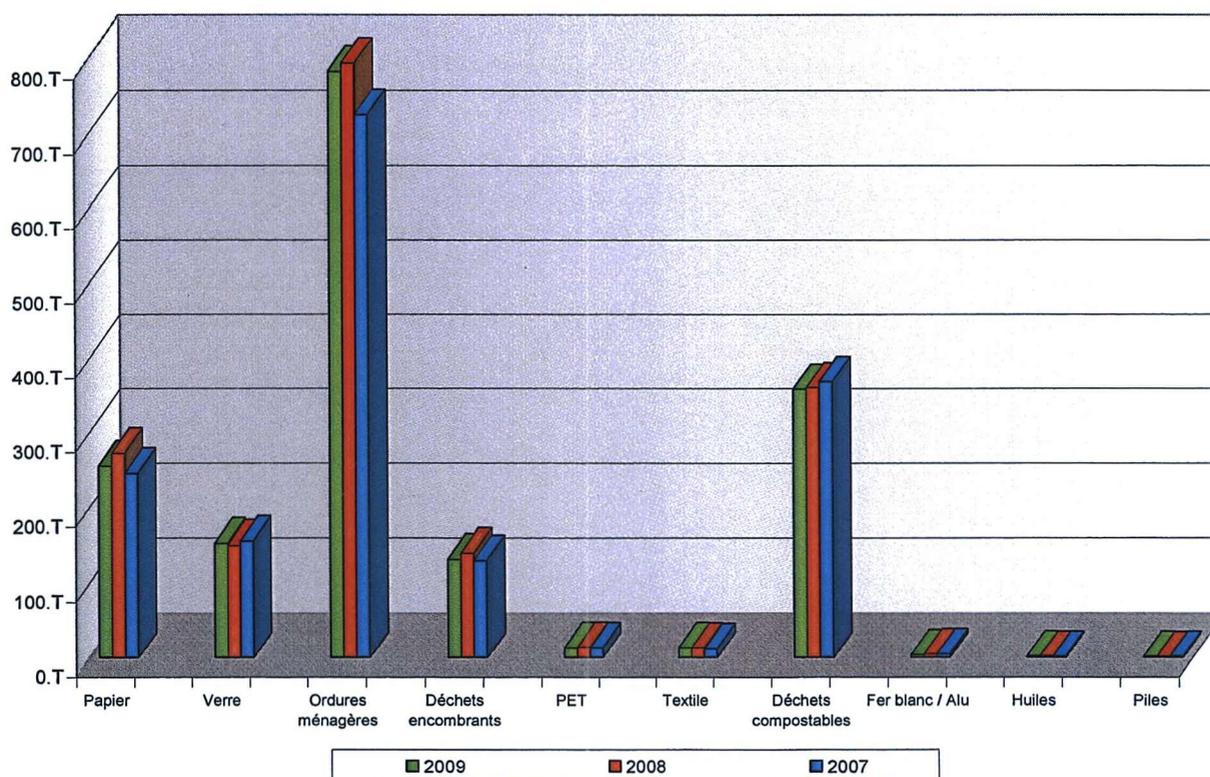


TABLEAU DE COMPARAISON 2007 - 2008 - 2009

PRODUIT	2009	Ecart T	Ecart %	2008	Ecart T	Ecart %	2007
Papier	256.00	- 17.10	-6.26%	273.10	+ 27.20	11.06%	245.90
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>64.40</i>	<i>- 7.13</i>	<i>-9.96%</i>	<i>71.53</i>	<i>+ 5.90</i>	<i>9.00%</i>	<i>65.63</i>
Verre	152.50	+ 2.72	1.82%	149.78	- 5.57	-3.59%	155.35

<i>Par habitant (kg)</i>	38.36	- 0.87	-2.21%	39.23	- 2.23	-5.38%	41.46
Ordures ménagères	785.00	- 10.60	-1.33%	795.60	+ 68.46	9.41%	727.14
<i>Par habitant (kg)</i>	197.48	- 10.90	-5.23%	208.38	+ 14.32	7.38%	194.06
Déchets encombrants	131.00	- 8.38	-6.01%	139.38	+ 10.04	7.76%	129.34
<i>Par habitant (kg)</i>	32.96	- 3.55	-9.72%	36.51	+ 1.99	5.76%	34.52
PET	13.20	- 0.43	-3.15%	13.63	+ 0.85	6.65%	12.78
<i>Par habitant (kg)</i>	3.32	- 0.25	-6.98%	3.57	+ 0.16	4.67%	3.41
Textile	12.85	+ 0.22	1.74%	12.63	+ 0.92	7.86%	11.71
<i>Par habitant (kg)</i>	3.23	- 0.08	-2.28%	3.31	+ 0.18	5.85%	3.13
Déchets compostables	358.90	- 2.25	-0.62%	361.15	- 8.40	-2.27%	369.55
<i>Par habitant (kg)</i>	90.29	- 4.30	-4.55%	94.59	- 4.03	-4.09%	98.63
Fer blanc / Alu	3.70	- 0.78	-17.41%	4.48	- 0.01	-0.22%	4.49
<i>Par habitant (kg)</i>	0.93	- 0.24	-20.67%	1.17	- 0.02	-2.08%	1.20
Huiles	1.72	+ 0.12	7.50%	1.60	+ 0.20	14.29%	1.40
<i>Par habitant (kg)</i>	0.43	+ 0.01	3.25%	0.42	+ 0.05	12.16%	0.37
Piles	1.40	+ 0.25	21.74%	1.15	- 0.40	-25.81%	1.55
<i>Par habitant (kg)</i>	0.35	+ 0.05	16.93%	0.30	- 0.11	-27.19%	0.41
Total	1'716.27	- 36.23	-2.07%	1'752.50	+ 93.29	5.62%	1'659.21
<i>Par habitant (kg)</i>	431.77	- 27.24	-5.94%	459.01	+ 16.20	3.66%	442.81

(Poids exprimé en tonnes)

6.5. Eclairage public

Il n'y a pas eu de travaux particuliers à part les interventions ponctuelles découlant de l'entretien courant ou consécutives à des pannes.

6.6. Collecteurs

Dans le cadre des travaux découlant du PGEE, de nombreuses interventions ont eu lieu cette année. Elles ont porté sur des inspections complémentaires par caméra, plusieurs modifications de chambres doubles, des contrôles par teintages pour vérifier l'exactitude des branchements sur les collecteurs, des réparations par chemisage de défauts comme des fissures, des joints défectueux, l'élimination de racines obstruant les conduites. Plusieurs de ces interventions ont déjà permis de diminuer l'apport d'eaux claires permanentes dans les eaux usées.

7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

*Rapport élaboré par M. Claude GUENOT,
Directeur de l'Etablissement Roche-Combe (pts 7.1 à 7.12)*



En ce qui concerne les écoles, leur fonctionnement et les activités particulières qui ont marqué les quelques douze mois écoulés, les points suivants peuvent être mis en exergue :

7.1. Effectifs

L'évolution du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles de Prangins reste relativement stable au secondaire. Le primaire est en très légère régression. Le CIN est en augmentation : il a fallu ouvrir une 5^{ème} classe en août 2009.

Il faudra suivre attentivement l'évolution démographique, nos locaux scolaires étant bien occupés actuellement.

7.2. Mobilier scolaire/Travaux

La Direction des écoles, en collaboration avec le corps enseignant concerné et les concierges, poursuit le remplacement des équipements les plus anciens.

Le plan de renouvellement qui touche d'abord les classes primaires et enfantines suit son cours.

Le Secrétariat des écoles a été repensé en termes de mobilier. Il a gagné en clarté et en espace.

Les entrées dans le collège de la Combe ont été sécurisées.

7.3. Prévention

- Diverses actions se sont poursuivies dans le cadre du concept "Ecole bouge".
- Le développement du cours Aïkicom (communication et Aïkido) s'est poursuivi avec succès.
- Un questionnaire sur le bien-être à l'école a été passé par tous les élèves de 7^{ème} à 8^{ème}.

7.4. Animation santé

L' "action Pommes" a été reconduite du 9 au 20 novembre 2009 ainsi que l'organisation de la "journée du Lait" pour les classes de CIN et de CYP1.

- Une quarantaine d'offres de cours facultatifs ont été mises sur pied pour les élèves de CYP1 à 9^{ème}.
- Toutes les classes primaires de Prangins participent au programme "L'école bouge".

7.5. Bibliothèque

Des animations pour les classes CIN et CYP de Prangins ont été mises sur pied en collaboration avec la bibliothèque des Jeunes de Nyon.

7.6. Formation des maîtres

Un cours de premier secours a été organisé pour des enseignants volontaires.

Toutes les enseignantes de CIN et de primaire ont suivi une formation dans le domaine de la créativité.

7.7. Camps et voyages d'études et courses

Les élèves de CYP2/1 ont bénéficié de 5 jours de camp "vert" à St-Georges.

Les élèves du CYT 5 ont bénéficié de 5 jours de camp de ski de fond dans le Jura.

Les élèves de CYT 6 ont bénéficié de 3 jours de camp "vert" à Estavayer-le-Lac.

Les élèves de 7^{ème} année ont participé à un camp de ski alpin en Valais (destinations : Ovronnaz et Loèche).

La classe de 8^{ème} année s'est rendue à Tenero.

La classe de 9^{ème} année a organisé un voyage d'études à Berlin.

Ces différentes activités, très enrichissantes sur le plan de la vie collective, se sont toutes fort bien déroulées.

7.8. Mutations

Cinq enseignantes ont quitté notre établissement scolaire après plusieurs années au service des écoles. Il s'agit de Mmes Bopp, Jotterand, Félix, Martin et Miéville.

Quatre nouvelles têtes sont arrivées ... Mmes Esteban et Reber ainsi que MM. Bühlmann et Galland.

7.9. Activités artistiques

Plusieurs activités ont jalonné l'année 2009 et ont permis à nos élèves d'exercer leurs talents dans diverses activités artistiques :

- Concours artistique : qui réunit chaque année quelque 80 élèves de l'établissement qui présentent diverses productions picturales, théâtrales, musicales, littéraires.
- Semaine de théâtre en avril : pour les élèves inscrits au cours facultatif.
- Un spectacle musical avec 2 classes du CYP1 a été présenté aux parents.
- Une exposition impliquant toutes les enseignantes des secteurs CIN et CYP sur le thème "Un jardin extraordinaire" a été mise sur pied en fin d'année scolaire.

7.10. Activités pédagogiques

1. L'aide aux devoirs qui existe depuis de nombreuses années dans le cadre des écoles de Prangins constitue une prestation extrêmement importante pour les élèves de l'établissement. Grâce aux personnes ressources qui gèrent cette prestation (des membres du corps enseignant), l'aide à l'élève est efficace.
2. Durant la semaine du 23 au 27 novembre, les classes primaires ont participé à la semaine de la lecture. Les élèves ont eu le plaisir d'écouter des histoires lues par divers intervenants, notamment des élèves du degré supérieur, des enseignants ou autres personnes motivées.

7.11. Médecine scolaire

L'excellente collaboration avec la doctoresse Claeys ainsi que l'infirmière scolaire, Mme Barut se poursuit.

Dans le prolongement de cette collaboration, un groupe pluridisciplinaire formé de divers spécialistes et d'enseignants a été mis sur pied. Il propose un lieu d'écoute et de réflexion pour les professionnels de l'école.

7.12. Conclusion

En guise de conclusion, la Direction des écoles tient à remercier les Autorités communales de Prangins pour leur soutien actif dans les projets et la politique que l'Etablissement a mené à ce jour et qu'il va poursuivre ces prochaines années.

Le climat de travail et la confiance manifestée, sont des soutiens précieux, tant pour le corps enseignant que pour les cadres scolaires chargés de mener l'école sur le terrain.

7.13. Conseil d'Etablissement

La mise en place du Conseil d'Etablissement est en phase d'élaboration et la Municipalité espère que celui-ci pourra voir le jour dans les meilleurs délais.

7.14. Cultes

Huit baptêmes, cinq mariages et dix services funèbres se sont déroulés, cette année, au Temple de Prangins.

MM. Peter BRAGANZA et Blaise CHRISTEN se partagent le poste d'organiste depuis 2004, à la satisfaction de tous.

M. Albert BROSSI répond toujours présent dans le rôle de sacristain.

Nous tenons à remercier ces Messieurs pour leur dévouement et leurs prestations au sein de la Paroisse.

8. POLICE

8.1. Généralités

Personnel

Chef de poste : M. François Petermann (sergent)
Adjoint : M. Patrick Pernoux (brigadier)

Organisation

M. François Petermann, responsable du poste de police de Prangins, est placé sous les ordres directs de la Municipalité, respectivement du Municipal de police. Il gère les tâches qui lui incombent et règle les affaires courantes avec le commandant de la police municipale de Nyon.



8.2. Coopération intercommunale

La fructueuse collaboration entre Prangins et Nyon s'est poursuivie et a été renforcée par l'augmentation d'une force de travail affectée au poste de police de Prangins. M. Patrick Pernoux, âgé de 51 ans, est au bénéfice d'une longue expérience professionnelle de plus de 20 ans et s'investit pour la prévention au sens large du terme, mais plus particulièrement pour la prévention routière. Il est également le répondant auprès du Bureau suisse de prévention des accidents - BPA.

8.3. Réforme policière

54,26% des votants ont rejeté l'initiative des gendarmes (d'Artagnan). La voie est maintenant ouverte pour le projet du gouvernement de police coordonnée. C'est une étape clé vers la réforme de la sécurité cantonale dont Vaud débat depuis bientôt 20 ans.

8.4. Collocation

Depuis le 1^{er} décembre, le corps de police de Nyon est habilité à intervenir sur le territoire de la commune de Prangins et y exercer les compétences dévolues à la catégorie IV.

8.5. Service des patrouilleurs

- Au 1^{er} janvier 2009, ce groupe comptait neuf personnes. Le départ d'un patrouilleur en cours d'année n'a malheureusement pas pu être comblé malgré plusieurs campagnes de recherche.
- Mme Martine Schmaeh, en fonction depuis 1992 est toujours en activité et représente un exemple de longévité.

8.6. Sécurité routière

Formation spécifique aux classes enfantines et 1^{ères} primaires, relative au comportement sur un passage pour piétons.

8.7. Actions préventives

1. Sièges pour enfants
2. Ceintures de sécurité
3. Equipement des cycles
4. Sensibilisation "Vitesse" au moyen du radar "Spidi"

8.8. Manifestations

Mai	<ul style="list-style-type: none">• Marché aux fleurs• Marché aux plantons
Juin	<ul style="list-style-type: none">• Marche du Vieux Nyon• Oeuvre de William Shakespeare au Château
Juillet	<ul style="list-style-type: none">• Tournoi de football aux Abériaux• Fly-Inn à l'aérodrome de la Côte
Août	<ul style="list-style-type: none">• Fête nationale
Septembre	<ul style="list-style-type: none">• Journée de la mobilité• Fête au village
Décembre	<ul style="list-style-type: none">• Téléthon• Fête de Noël

8.9. Principaux délits

	2007	2008	2009
Domages à la propriété	14	16	20
Vols simples	14	10	11
Vols par effraction			
➤ Villas	4	7	12
➤ Appartements	1	7	4
➤ véhicules	5	8	8
Vols cycles	27	19	10
Autres	34	38	32
Total	99	105	137

8.10. Statistiques

	2007	2008	2009
Amendes d'ordre	400	420	293
Rapports de dénonciation	34	44	60
Rapports de naturalisation ordinaire	3	5	5
Rapports de naturalisation facilitée	6	9	3
Rapports de dommages au domaine public	7	20	5
Commandements de payer	338	289	272
Mandats d'amener préfectoraux	7	0	7
Plaintes - constats	19	11	31
Avis de décès	14	12	10
Interventions et mentions au "Journal de poste"	317	429	380
<u>Nuitées</u>			
Hôtel La Barcarolle	12'051	12'794	12'438
Auberge communale	1'037	1'096	1013
Le Relais de l'Aérodrome	0	68	2049
<u>Circulation</u>			
Accidents	18	9	20
Contrôles de circulation	25	9	22
Rapports de dénonciation		14	22
<u>Sécurité publique</u>			
Interventions diverses	71	87	70
Demandes d'assistance	23	37	38
Nuisances sonores	16	22	28

8.11. Contrôle des habitants

En 2009, la commune de Prangins a pu se targuer d'être la première commune helvétique à être en possession d'un pilier public informatisé. C'est le personnel du Contrôle des habitants qui a été formé à l'utilisation de cette borne en avril 2009. La responsabilité du contrôle des habitants consiste à tenir à jour toutes les informations publiées sur le pilier de manière quotidienne.

Durant l'été 2009, le service du contrôle des habitants s'est occupé à préparer le prochain recensement fédéral qui doit être terminé pour juillet 2010. La poste a été mandatée pour soulager le service technique ainsi que le contrôle des habitants dans une partie de cet important travail. Malheureusement, suite à la maladie du responsable du service technique, M. Marino Giovannini, le contrôle des habitants a dû reprendre les tâches déléguées au service technique comme par exemple le contrôle de la qualité des données et l'attribution du numéro EGID (identificateur fédéral des bâtiments), ce qui a considérablement augmenté la quantité de travail.

Personnel - taux d'activité

Plusieurs modifications ont été effectuées cette année dans l'effectif du Contrôle des habitants. En effet, Mme Vanessa Preti Ezzaid, qui avait été engagée pour une durée déterminée en novembre 2008, a été officiellement engagée pour une durée indéterminée au 1er mars 2009 à un taux de 80%.

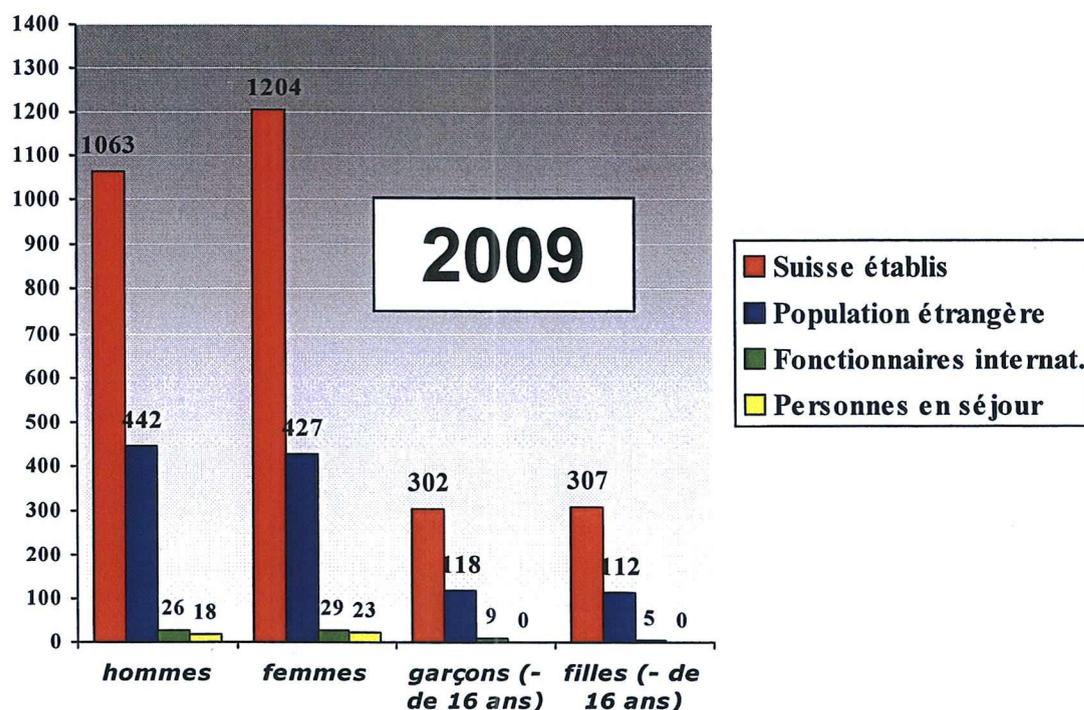
Mme Ginette Lamon Pellaton a augmenté son taux d'activité au 1^{er} mars 2009, passant de 30% à 50%.

Enfin Mme Véronique Corthay, qui travaillait depuis mai 2002 dans ce service, a décidé de s'en aller vers d'autres défis professionnels et a quitté le service au 31 décembre 2009.

Formation

Mme Ginette Lamon Pellaton a effectué un stage de 3 jours au Contrôle des habitants de la Commune de Montreux et a suivi un cours de formation sur l'introduction du passeport biométrique.

8.12. Evolution de la population



Total de la population au 31.12.2009

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
1'505	1'631	420	419	3'975

Remarque :

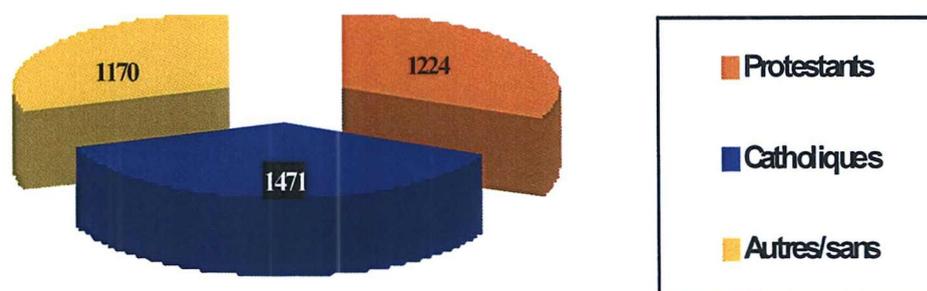
Les chiffres pour la population étrangère sont fournis par le Service de la population et migrations, à Lausanne.

Ils comprennent uniquement les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement C ou d'une autorisation de séjour d'une durée d'un an ou plus.

Il va de soi que les habitants étrangers au bénéfice d'un autre permis ou autorisation font partie intégrante de la population, mais ne figurent pas dans le total de la population ci-dessous.

↔	Changement de papier/permis	121	42
↔	Corrections	820	1'475
↔	Décès	13	19
↔	Départ	380	287
↔	Divorce	19	18
↔	Etat civil (partenariat enregistré)	6	3
↔	Mariage	39	42
↔	Naissance	46	33
↔	Naturalisation	26	23
↔	Séparation	10	9
↔	Tutelle/curatelle	1	4
↔	Reconnaissance/désaveu	3	3
↔	Veuvage	5	10
Total des mutations		1'996	2'440

8.12.6. Confessions



9. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Du 1er janvier au 31 décembre 2009, les groupes d'intervention ont été alarmés à 344 reprises, ce qui représente une sensible diminution du nombre de sortie par rapport à l'année précédente, marquée essentiellement par une baisse importante des alarmes automatiques (-30).

Ces activités ont mobilisé les intervenants pendant 4464 heures, ce qui est supérieur de 453 heures par rapport à 2008.

Cette augmentation de près de 10 % démontre qu'il y a eu une plus grande proportion d'interventions importantes, de longue durée et nécessitant la mobilisation de plusieurs groupes d'alarmes.

Sur le territoire de Prangins, 27 interventions ont été nécessaires, sur les 238 qui ont été effectuées dans le cadre du SDIS Nyon Région qui, rappelons-le, regroupe les communes de Crans-près-Céligny, Duillier, Eysins, Grens, Nyon, Prangins et Signy-Avenex. On pourra relever que les déplacements à Prangins les plus importants l'ont été pour :

- extraire un enfant d'un container enterré,
- une pollution au port des Abériaux,
- une explosion dans un appartement,
- une pollution sur le territoire de la Commune.

Un public nombreux et intéressé s'est rendu, le samedi 3 octobre, sur le site de la caserne à l'occasion de la journée "portes ouvertes", organisée pour marquer les dix ans d'existence du bâtiment.

L'amicale de Prangins a, quant à elle, récolté près de Fr. 2'760.-- de dons en faveur du Téléthon sur la place du village. Merci à tous pour ce bel esprit de solidarité.

10. ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)

Le Commandant Gérard BOVY relate dans son rapport pour l'année 2009 que, malgré des moyens à disposition inchangés, les activités sont en hausse de 20 %.

498 actifs composent l'effectif du bataillon et ce n'est pas moins de 59 recrues qui ont été instruites, 27 cadres formés et 2'522 jours de services effectués, soit 402 jours de plus que 2008.

36'945 kilomètres ont été parcourus durant les engagements des plus variés tels que grippe H1N1, Paléo Festival, appui aux EMS, journée du patrimoine, dégagement d'un ruisseau, appui à la gendarmerie pour la circulation, et, ... cerise sur le gâteau, l'exercice inter cantonal GVA 09 simulant le crash d'un avion de ligne dans le secteur de l'Asse, au dessus de Nyon.

Trois pranginois ont obtenu une promotion au sein de la protection civile. Il s'agit de :

- M. Julien Bortoli Chapalay : promu Caporal
- M. Yann Monbaron : promu Appointé
- M. Cyrus Behrouz : promu Caporal

11. TRANSPORTS PUBLICS

Durant cette année, 109'478 passagers ont été transportés sur la ligne 5 et 199'036 sur la ligne 817 (ex 31), ce qui représente un total de 308'514 passagers, contre 289'142 l'année précédente. La ligne 5 (urbaine) est en constante augmentation en 2009 cela représente un 24,94% de voyageurs transportés en plus que 2008. Le contraire est valable pour la ligne 817 puisque cette dernière a transporté 1,23% de moins de voyageurs.

L'accord avec la ville de Nyon (tarif MobiNyon) est toujours en vigueur, moyennant une subvention aux Transports Publics Nyonnais (TPN), ce qui permet à nos citoyens de payer le même tarif sur le trajet Nyon-Prangins, soit Fr. 2.50 au lieu de Fr. 2.80, que sur les trajets des bus nyonnais. Ce tarif, cependant, s'arrête à la Vuarpillère et après l'hôpital de Prangins.

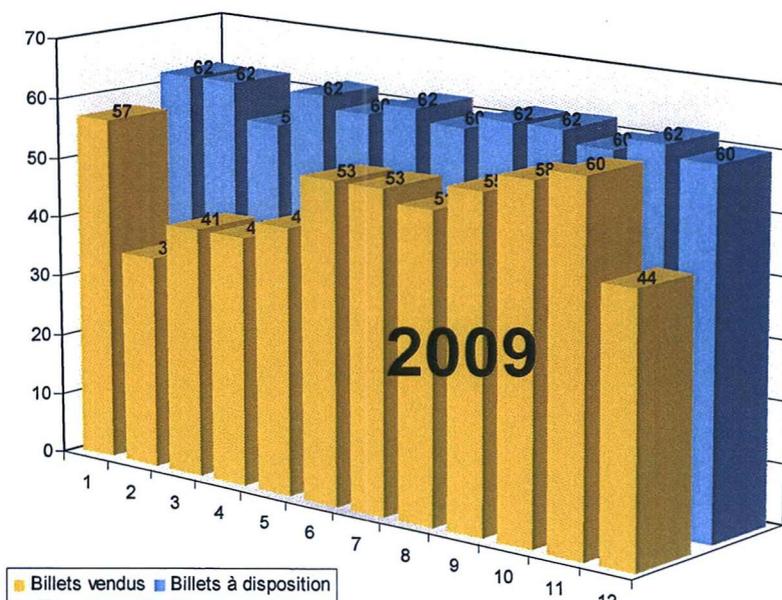


Le soutien à "Noctambus" se poursuit.

Cartes journalières

Au vu de l'augmentation du prix des deux séries de cartes mises à disposition de la population, la Municipalité a décidé de vendre les cartes journalières aux personnes n'habitant pas la Commune au prix de Fr. 40.-- au lieu des Fr. 35.-- habituels. Un léger bénéfice de Fr. 1'000.--

sur un coût de Fr. 19'550.-- s'est dégagé. Vingt-neuf cartes journalières ont été remises à des non-pranginois.



Il est à relever que la commission mobilité a siégé une fois pendant l'année 2009.

12. SOCIÉTÉS ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE

(Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

- Association de Communes Vaudoises (AdCV)
Mme D.-E. Christin a succédé, en cours d'année à M. A. Fischer comme représentante de la Commune à l'Assemblée des délégués.

M. J.-J. Brügger a représenté cette association auprès de la Commission cantonale de gestion des déchets jusqu'au moment de son départ de l'Exécutif.

M. A. ZÄHRINGER, Secrétaire municipal, représente toujours l'AdCV à la Commission de la Conférence des entreprises formatrices des administrations publiques, qui se réunit deux fois l'an, afin de recevoir des informations sur les résultats et les projets concernant la formation des apprentis employés de commerce en administration.
- Bureau Vaudois d'Adresses (BVA)
Participation financière uniquement.
- Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman (CGN)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Romande Energie Holding SA
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Conseil Régional
Le Conseil Intercommunal a eu à traiter quatorze préavis présentés par l'Exécutif du Conseil Régional. M. J.-J. Brügger, puis M. le Syndic, représentants pranginois, ont assisté à quatre séances pour en débattre. M. J.-J. Brügger a également fait partie de la

Commission Sport. Mmes M. Baud et V. Seematter, font respectivement partie de la Commission d'Urbanisme et de la Commission des Transports.

- Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)
Association réunissant douze communes faisant partie de sept STEP et qui exploite une unité de déshydratation des boues d'épuration. Deux Assemblées Générales par année. M. A. Fischer était le représentant pour la Commune et Mme D.-E. Christin lui a succédé.
- Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC)
Une Assemblée générale par année. M. J.-J. Brügger y a représenté la Commune.
- Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. M. J.-J. Brügger, délégué jusqu'au 30 septembre.
- Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. M. A. Fischer puis Mme D.-E. Christin y ont représenté la Commune
M. H.-R. Kappeler, Syndic, est membre du Conseil d'Administration.
- Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI)
Ce bureau technique est financé à raison de Fr. 2.50 par habitant. Fort de trois personnes, les dossiers sont traités à notre entière satisfaction. Une Assemblée Générale a eu lieu durant cette année et c'est Mme M. BAUD qui y représente la Commune.
- Télé-Dôle SA
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. M. J.-J. BRÜGGER, délégué.
- Centrale d'Emission des Communes Suisses (CECS)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Société coopérative du Marchairuz
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Musée romand de l'Agriculture
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Logacop
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.

13. SOCIÉTÉS LOCALES

Les sociétés locales animent la vie de notre commune et permettent à la population de choisir parmi les activités proposées, tant dans le domaine du sport que celui des autres loisirs.

Nous remercions ici tous les bénévoles, membres de comités, entraîneurs, moniteurs etc. qui mettent leur temps à disposition et permettent ainsi à de nombreux citoyens de participer à la vie associative.



14. ENFANCE, JEUNESSE

14.1. Accueil des enfants

Grand changement au sein de la petite enfance à Prangins. La Municipalité a décidé de se doter d'un encadrement digne de ce nom, en acceptant de rentrer dans le réseau des Toblerones. Les membres du Conseil communal, lors de la séance du 10 décembre 2008, ont accepté cette politique de la petite enfance en adoptant le préavis de mise en réseau. Cela permet aux parents pranginois de profiter de l'offre mise en place d'accueil au sein des communes signataires, soit : Arzier-Le Muids, Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Prangins, Saint-Cergues, Trélex et Vich. Les communes de Longirod et de Marchissy devraient rejoindre le réseau en 2009.

Toutes les structures du réseau appliquent les mêmes tarifs et les mêmes conditions d'admissions.

Au sein du Comité Directeur du Réseau d'Accueil des Toblérone, la commune de Prangins est représentée par la Municipale en charge de la Petite Enfance. M. le Syndic représente la Municipalité et Mme Fuchs a été désignée par la Municipalité, représente eux la commune au sein du Conseil Intercommunal du Réseau d'Accueil des Toblérone.

Le Conseil Intercommunal dans l'année 2009 a voté neuf préavis.

14.2. Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) "La Fourmilière"

L'année 2009 a été riche en nouveautés. Mme Véronique Bryois a été engagée le 1^{er} février 2009 en tant que Responsable administrative de la petite enfance de Prangins. Mme Bryois a pu prendre connaissance de la situation de La Fourmilière et ainsi effectuer la transition entre le Comité et le Conseil de Fondation tout en douceur.

Le Comité de La Fourmilière a assuré la gestion courante de la structure et s'est définitivement dissout le 30 avril 2009. Un Conseil de Fondation composé de Mme V. Seematter, M. H.-R. Kappeler, Mme A. Fischer et M. D. Saugy a été constitué le 16 avril, suite à l'acceptation du préavis no 41/09, et est entré en fonction le 1^{er} mai 2009. Le Conseil de Fondation se réunit une fois par mois pour prendre les décisions inhérentes à la gestion de La Fourmilière.

Durant l'année, le secrétaire de La Fourmilière nous a quittés et une Responsable administrative, pour la structure, a été engagée pour le remplacer. Une éducatrice est partie et nous avons engagé une nouvelle éducatrice et une auxiliaire. Une aide de maison a aussi été engagée afin de soulager l'équipe éducative de certaines tâches ménagères qui devenaient de plus en plus importantes vu le nombre d'enfants qui a augmenté.

Vu l'augmentation des demandes de fréquentation de l'UAPE, nous avons demandé une autorisation au SPJ pour augmenter notre capacité d'accueil jusqu'à 80 enfants par jour. La tranche horaire la plus fréquentée est celle de 11h30 à 13h30.

Pour l'année scolaire 2009- 2010, 85 familles ont inscrits leurs enfants dans la structure, ce qui représente 110 enfants.

Mme Bryois est responsable de la gestion de personnel, du paiement des salaires et de toutes les factures inhérentes au fonctionnement de la structure. Elle gère toutes les assurances

sociales et passe les écritures comptables de La Fondation. Elle représente aussi le lien entre Le Conseil de Fondation et le personnel de La Fourmilière.

Les enfants, les parents, l'équipe éducative et le Conseil de Fondation se sont réunis pour la Fête de Noël qui a été agrémentée de chants par les enfants et de la visite du Père Noël.

14.3. Jardin d'enfants "La Farandoline"

La Commune soutient toujours "La Farandoline", structure privée, par l'adaptation du loyer.

14.4. Service d'accueil familial de jour

Au 31 décembre, mise à part un placement, tous sont en ordre pour le début de janvier 2010 et pour l'entrée de la structure de Prangins dans le Réseau d'Accueil des Toblerones.

Il restera 6 demandes pour 8 enfants de 3 mois à 10 mois à satisfaire entre mars et septembre 2010.

Nous terminons l'année avec 15 Accueillantes en Milieu Familial (AMF). Pendant 2009, ce sont 17 mamans qui ont reçu 34 enfants (23 pour 2009 et 11 encore à placer de 2008).

80 enfants sont actuellement placés et 6 ont leur place pour janvier 2010.

Durant cette année, six personnes ont fait le projet de devenir Accueillante, mais trois ont renoncé, dont deux pour des questions de salaire.

La plus ancienne Accueillante a rendu son tablier car il était trop compliqué pour elle de passer par la caisse centrale, pas le français requis pour suivre la formation, etc. Une Accueillante est venue de Nyon et fera sa formation de base au mois de janvier prochain. Enfin une Accueillante quitte sa fonction pour reprendre sa profession initiale.

Deux Accueillante ont terminé la formation de base et reçoivent leur attestation au mois de janvier 2010. Elles ont suivi un cours avec attestation des Samaritains pour apprendre les gestes qui sauvent et elles ont assisté à une rencontre obligatoire sur le thème des différences culturelles. Elles ont aussi dû participer à plusieurs séances d'informations pour la mise en réseau du RAT.

Les AMF attendent plus de visites que je n'ai pu effectuer cette année : dix-huit en tout, en comptant les visites pour les enquêtes, les autres visites ont dû se faire à cause de problèmes, et je regrette de n'avoir pas pu voir toute ces Accueillantes avant de refermer cette porte. En effet, la saisie, la facturation et les salaires assurés pour le programme de caisse Kibe ont eu raison de mon temps de travail et même plus !

14.5. Travailleur social de proximité

La Municipalité a mis à disposition des jeunes de Prangins le cartnoz de l'ancienne administration. Ouvert depuis le 20 Novembre 2009, les mercredis et vendredis de 20 h. 00 à 22 h. 00, la permanence est assurée par M. Djeemol Polycap, éducateur des rues auprès de la Ville de Nyon, et que la commune de Prangins finance à hauteur de 10%.

Depuis l'ouverture du local du Travailleur Social de proximité (ci-après TSP), différents petits aménagements ont été apportés par les jeunes. Ils ont notamment déplacé la table, ajouté

deux posters, un petit tapis et ont ramené un canapé. Le TSP a récupéré un ancien poste de télévision, prêté une Play Station 2, ainsi que 2 jeux, et ramené un petit frigo.

Les jeunes sont très contents d'avoir un lieu où se retrouver, et leur "sentiment d'injustice" retombe petit à petit, les discussions s'orientant d'avantage sur l'actualité et les nouveaux projets.

La mise à disposition de ce local par la commune de Prangins porte donc ses fruits.

Suite à un premier bilan, le TSP a proposé aux jeunes de pouvoir ouvrir le local 4 heures le vendredi (à la demande) et de fermer le mercredi. Le premier bilan est très positif et démontre que les jeunes sont motivés et prêts à s'investir dans un tel projet.

15. CULTURE - TOURISME

15.1. Culture

Dans le cadre de création d'événements, la nouvelle entité **Prangins Animation** a pu offrir plusieurs spectacles, entre les mois de mai et décembre. Il s'agit de :

- **Marc Donet-Monet**, au Centre communal Les Morettes
- **Mama Rosin**, au Port des Abériaux (fête de la musique)
- **Un concert de musique classique au Temple** (journée du patrimoine)
- **Gaëtan**, au Centre communal Les Morettes
- **La Boîte à Musique**, au Centre communal Les Morettes (en collaboration avec le Conservatoire de l'Ouest Vaudois)



Cette demi-saison a bien marché, malgré une petite surprise quant à la venue de Marc Donet-Monet, qui n'a pas rempli la salle. Pour cette soirée-là, le risque avait été pris de programmer ce spectacle pendant les vacances, afin d'offrir un humoriste de qualité aux personnes restant chez elles. A l'avenir ceci ne sera plus renouvelé.

C'est avec plaisir que les membres de la Commission culturelle peuvent annoncer qu'à la fin de cette première année la programmation pour la saison 2010 est sous toit.

15.2. Tourisme



La Commune soutient le tourisme régional, par le versement, au Conseil Régional, du 85 % des taxes de séjour encaissées. Ce dernier utilise cette somme pour l'alimentation d'un fonds régional de soutien aux projets d'infrastructures touristiques, pour l'appui aux offices du tourisme et, selon les ressources dégagées, le développement de divers projets régionaux. Le solde restant est à disposition de la Commune pour le financement de projets à vocations touristique.

Le point ①, installé à l'entrée du bâtiment administratif communal est très fréquenté et géré par NRT, en collaboration avec les responsables du Contrôle des Habitants.

16. RELATIONS AVEC LA POPULATION

16.1. 3ème âge

La Municipalité a eu le plaisir de fêter neuf octogénaires et trois nonagénaires.

Le 10 décembre, cent seize personnes ont apprécié le repas du Noël des Aînés, offert par la Commune aux habitants ayant 70 ans et plus. Ce ne sont pas moins de 294 inscriptions qui ont été envoyées aux pranginois concernés. Après le repas, les convives ont pu assister à une représentation de la "Boîte à musique", jouée par les membres du Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV)

Les après-midis mensuels d'

atout♥cœur

sont dans leur quatrième saison. Ces moments de jeux pour les aînés offrent toujours autant de plaisir, tant à l'animatrice, Mme L. Gavillet, qu'aux joueurs. Inlassablement, entre 14 à 20 personnes se réunissent chaque fois, soit pour jouer aux cartes, au scrabble ou à d'autres jeux, dans le magnifique cadre du foyer du Centre communal Les Morettes.

C'est encore et toujours une grande satisfaction pour Mme Gavillet d'organiser ces rencontres très sport et amicales. L'ambiance y est chaleureuse et sympathique. Elle n'a d'ailleurs que des propos positifs et souhaite de tout son cœur pouvoir continuer cette activité au sein de la Commune. Elle remercie les Autorités pour ces moments de bonheur. La Municipalité la remercie également pour son dévouement pour les aînés et reconduit volontiers cette possibilité.

Atelier d'activités manuelles et créatrices

La création de l'Atelier d'activités manuelles et créatrices, dans le courant du mois de mai 2009, s'est faite sur une proposition de Madame Margarethe Schlup, par une présentation de projet et une lettre d'invitation à toute la population âgée de 65 ans et plus de la Commune de Prangins. La Municipalité a soutenu ce projet en allouant un soutien financier de démarrage, ainsi qu'en mettant gratuitement un local à disposition, les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois (hormis durant les périodes de vacances scolaires).

C'est ainsi que la première séance a eu lieu le 3 juin 2009, suivie de neuf autres après-midis durant la période allant jusqu'au mois de décembre dernier, entre le foyer du Centre communal

Les Morettes et le Vieux Pressoir. La fréquentation lors du premier jour était de six personnes. Depuis, elle reste sensiblement la même, avec un noyau régulier de quatre personnes, ce qui, aux yeux de Mme Schlup, reste relativement modeste.

Depuis le mois d'octobre 2009, ce groupe de Séniors partage la salle avec Madame Caroline Serafini, qui dispense des cours de dessin à un groupe de filles. Cette cohabitation est très appréciée – en tous cas par les dames de l'atelier, qui ne manquent pas de relever "*cela amène de la vie et du mouvement*". En effet, les jeunes viennent s'intéresser aux activités des aînés et se font, en retour, complimenter pour leurs œuvres.

De la broderie, de la confection de décorations de Noël, ainsi que la fabrication d'un puzzle en bois, ont été ajoutés à l'éventail des activités proposées par Mme Schlup. L'ambiance, lors de ces après-midis d'atelier, est toujours très chaleureuse et les discussions vont bon train sur une multitude de divers sujets. L'échange d'idées, l'entraide dans le travail, les conseils techniques ou encore des petites astuces, comme par exemple *comment faire pour ne pas perdre de perles*, fonctionnent à merveille.

Madame Margerethe Schlup reste convaincue de l'utilité de cette activité, cultive une patience sans limites et, surtout, reste ouverte à toute idée ou proposition qui pourrait être bénéfique à tout un chacun.

16.2. Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens

L'accueil des nouveaux habitants a eu lieu le samedi 5 septembre, conjointement avec la Fête au village. Une présentation audio-visuelle du village, de ses autorités et de ses sociétés, agrémentée par la participation du Chœur Mixte, a été suivie par une centaine de personnes.

Cinquante-cinq citoyens ayant eu 18 ans en 2009 et quatorze personnes ayant obtenu la naturalisation suisse ont été invités pour la traditionnelle fondue avec les Autorités. Quinze jeunes (18 jeunes ont demandé d'excuser leur absence) et deux nouveaux bourgeois (4 excusés) ont participé à cette soirée, qui s'est déroulée le 27 janvier 2010, autour d'une fondue, servie par l'Aubergiste communal, M. Gérard Nicod.

16.3. Information

La Gazette, qui paraît depuis le printemps 2005, à raison de quatre fois par année, fournit à la population les informations officielles, renseigne sur les activités des Autorités, tant exécutives que législatives, et annonce les divers événements concernant la Commune. La partie moins officielle est gérée par un groupe de dames qui s'est renouvelé, puisque Mme D.-E. Christin, rédactrice de la première heure a été élue à la Municipalité. Les deux équipes de rédaction ont trouvé un rythme de croisière et la qualité va sans cesse en s'améliorant. En 2009, et depuis le numéro 17, La Gazette est imprimée sur papier recyclé et en couleur.

17. COMMERCES

Un important changement est à signaler concernant l'Épicerie du village. En effet, M. José Da Silva a cessé l'activité, à sa propre demande, au 30 juin 2009. Un nouvel exploitant a été trouvé en la personne de M. Pascal Clivaz, qui a pris l'exploitation immédiatement, c'est-à-dire, dès le 1^{er} juillet 2009. L'arrivée de ce dernier a donné, par son dynamisme, un nouveau visage à l'épicerie, offrant, de ce fait, à notre commune une image fraîche et attrayante, notamment par l'étal de légumes qui orne, lors des beaux jours, le mur de la Maison de Commune.

Tous les autres commerces n'ont pas connu de changement en 2009. Néanmoins, il est évident de remarquer que les commerces, en général, n'ont pas été épargnés par la crise économique. Toutefois, la Municipalité a toujours la même volonté et philosophie, c'est-à-dire, soutenir et maintenir des commerces de proximité sur son territoire.

18. CONCLUSION

Comme les années précédentes, ce rapport est le reflet de l'ensemble des activités de l'Exécutif pranginois et de son Administration communale. Les cinq membres de la Municipalité et les vingt-huit collaborateurs et auxiliaires des divers services ont mis leur énergie et leur motivation à disposition de la collectivité publique, afin que notre Commune puisse être plaisante, attractive et à la hauteur des attentes de nos partenaires et de la population.

Les membres de l'Exécutif remercient très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette année 2009, grâce à leur dynamisme, leurs compétences et à leur bonne volonté. Ils adressent également leurs remerciements aux membres du Bureau, ainsi qu'aux Conseillères et Conseillers pour la bonne collaboration qui a été de mise durant toute cette année.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Prangins

vu le préavis municipal No 64/10 concernant le rapport de gestion 2009,

vu le rapport de la Commission de gestion,

ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1/ d'adopter le préavis municipal No 64/10 concernant le rapport de gestion 2009, tel que présenté,

2/ de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2009.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 10 mai 2010, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



H.-R. Kappeler



La Secrétaire adjointe



N. Pichon

Roland Bersier

De: Roland Bersier [rbersier@prangins.ch]
Envoyé: mercredi 19 mai 2010 14:00
À: 'Mauroux Gilles'; 'Patricia Jaquier Pérard'
Cc: 'hrkappeler@prangins.ch'; 'greffe Prangins'
Objet: Transmission préavis No 64/10

Importance: Haute

Concerne : Préavis No 64/10
- Rapport de Gestion 2009

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

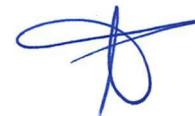
Par ces lignes, nous tenons à vous informer que nous avons déposé 60 exemplaires du préavis cité en titre dans le bureau du Conseil communal, document adopté lors de la séance de Municipalité du 10 mai 2010.

En vous souhaitant bonne réception de ces lignes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Greffe municipal Prangins
Roland Bersier
Tél : 022 994 31 13
Fax : 022 994 31 11
Ouvert LU-VE
08:00 - 11:30 et 13:30 - 16:30

np/rb/11.11/560

Visé vu:



Commission de Gestion du Conseil communal de Prangins

Rapport sur le préavis 64/10 – Rapport de gestion 2009

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En référence aux articles 53, 54, 122 à 126 du Règlement du Conseil communal, la Commission de Gestion (CG) composée de Mme Heidi Fuchs et de MM. Robert Bernet, Blaise Cartier, Adrien Liechti, Gérald Müller, Frédy Mühlethaler et Henri Haymoz (président) s'est réunie au total à 13 reprises dès novembre 2009.

Table des matières du rapport

Introduction
Entretien avec Mme Dominique-Ella Christin
Entretien avec Mme Violeta Seematter
Entretien avec Mme Martine Baud
Entretien avec M. Hans-Rudolf Kappeler
Examen du rapport de gestion 2009
Remarques de la CG
Conclusions

1. Introduction

Les objectifs définis lors de la 1^{ère} séance ont été les suivants :

contrôle de la gestion financière (factures)
contrôle des préavis
contrôle des points en suspens par rapport à l'année 2008
entretiens avec les différents Municipaux
étude du rapport de gestion de l'année 2009.

La vérification des pièces comptables et la vérification des comptes font l'objet d'un rapport séparé, relatif à l'étude du préavis 63/10 – comptes de l'exercice 2009.

La CG tient à remercier la Municipalité ainsi que le personnel communal concerné par les différents sujets traités pour sa disponibilité lors des entretiens et questions posées pour l'établissement de ce rapport.

2. Entretien avec Madame Dominique-Ella Christin, Municipale

Différents sujets ont été abordés lors de la séance du 23 novembre 2009 :

Bâtiment de la voirie (préavis no 44/09)

Le différend avec une des entreprises concernées a été résolu et le préavis devrait être consolidé et bouclé à fin 2009.

Tarif d'électricité Hydric

La promotion de l'énergie verte et la diminution à terme de la consommation est une volonté politique de la Municipalité, appuyée par le Canton et la Confédération. L'adoption de ce tarif implique une augmentation de la facture d'électricité de la commune.
(CHF 23'600 pour l'année 2010)

Préavis 45/09 Ancienne administration (salle de classe)

Mme Christin nous informe que ce préavis sera bouclé à fin 2009.

Règlement du port des Abériaux

L'étude du nouveau règlement est en cours. Il doit être fait en harmonisation avec 5 autres ports/communes. C'est donc un lourd processus qui va prendre encore du temps.

Location des locaux de la Commune

Le problème reste ouvert. La Municipalité va étudier durant 2010 différentes possibilités afin d'améliorer la gestion de ces locations : tarifs de location, cautions, nettoyage des locaux après location, etc.

Une « double location » durant un week end n'est pas envisagée, en raison des problèmes de logistique (clés, présence des concierges).

Pour le centre des Morettes, les horaires d'utilisation vont être programmés dans les cylindres afin de permettre aux différents locataires de laisser la porte principale ouverte pendant leur période d'utilisation.

3. Entretien avec Madame Violeta Seematter, Municipale

Les sujets suivants ont été abordés lors de la séance du 18 janvier 2010 :

Cahier des charges de la Police

Un nouveau cahier des charges a été établi. Toutefois il n'est pas applicable pour l'instant, suite à la votation cantonale sur l'avenir de la Police. Il sera une bonne base pour travailler avec la commune de Nyon.

Service du feu

Il n'est pas prévu de créer une taxe affectée. Les frais de ce service sont inclus dans le budget communal. Une loi est en consultation afin de regrouper les services du feu de différentes communes de la région. Cette loi devrait être votée en 2012. Le but est de créer un corps de pompiers professionnels.

Local des jeunes

L'ancien local est occupé actuellement par une classe enfantine, en raison de problèmes de place aux Fossés.

La Commune se partage les services d'un éducateur des rues avec la Commune de Nyon. Elle met à disposition 2 fois par semaine le carnotzet situé dans le bâtiment de l'administration (mercredi et vendredi après-midi) afin que les jeunes et/ou les parents puissent parler avec lui. Un projet est à l'étude afin de créer d'ici quelque temps un local des jeunes sous la surveillance d'un éducateur. Pour l'instant le projet est bloqué en raison de manque de locaux.

Aménagement de la route de l'Etraz

Le projet a été soumis au Canton début 2009. Il est revenu fin 2009 pour quelques modifications. La Municipalité attend le feu vert définitif du canton. Si une réponse favorable arrive à temps, un préavis devrait être présenté au Conseil pour la séance de juin 2010.

Transports

Le Canton impose que Prangins adhère au système « Mobilis » dès l'introduction de l'horaire d'hiver, soit en décembre 2010. La convention avec Nyon ne sera alors plus valable. Cela devrait représenter une augmentation des tarifs pour certains utilisateurs. Des informations complémentaires devraient parvenir à la Commune durant l'année 2010.

UAPE

Depuis fin 2009, l'UAPE profite des anciens locaux de l'AdCV mais en revanche ne peut plus utiliser l'ancien local des jeunes. La Municipalité et le directeur de l'école cherchent une solution pour la prochaine rentrée scolaire. Le projet initial de louer des containers a été abandonné en raison de son coût élevé. Le souhait de la Municipalité est de construire une nouvelle école enfantine. L'UAPE pourrait ainsi être placée dans ce nouveau bâtiment.

4. Entretien avec Madame Martine Baud, Municipale

Les sujets suivants ont été abordés lors de la séance du 15 février 2010 :

PGA (Plan général d'affectation)

La Municipalité vient de faire parvenir au SDT (service de développement du territoire) une demande de révision des zones à bâtir (densification des zones situées au centre du village), Le SDT n'a pas encore accusé réception du dossier et le délai de réponse est inconnu à ce jour.

PD COM (plan directeur communal)

La dernière mouture a été soumise au SDT le 3.12.09 et une réponse du canton devrait parvenir à la commune en mars 2010. Si tout est en ordre, le document sera soumis à la population pour remarques et annotations avant d'être présenté au Conseil Communal.

PPA La Barcarolle

La dernière version a été transmise en février 2010 au SDT. Ce PPA permettrait de doubler les surfaces actuelles. Si le PPA est accepté par le canton, l'ensemble fera l'objet d'une demande d'autorisation de construire.

PPA Les Morettes

Pour répondre aux besoins de classes supplémentaires, la volonté est de travailler pour la première étape (salles de classe) avec le PPA existant. Ce dernier sera ensuite modifié pour accueillir le reste du programme prévu dans cette zone.

Un cahier des charges pour la construction des classes doit être établi pour la mise au concours du projet (marché public). Le but de la Municipalité est de présenter le préavis correspondant avant la fin de la législature.

5. Entretien avec Monsieur Hans-Rudolf Kappeler, Syndic

Les sujets suivant ont été abordés lors de la séance du 22 mars 2010 :

Statuts du personnel

Le projet a été soumis au syndicat qui a fait part de ses remarques à la Municipalité.

Celle-ci est donc en négociations avec le syndicat.

Les nouveaux statuts du personnel devraient être soumis au Conseil communal d'ici fin 2010.

Résultats provisoires 2009

M. Kappeler nous fait part des chiffres bruts provisoires, avant amortissements ordinaires et extraordinaires :

Impôts entrés : CHF 22'783'000, soit 1'775'000 au dessus du budget

Total des recettes : environ 1'900'000 au dessus du budget

Total des charges : environ 340'000 au dessous du budget

Autofinancement : environ 2'239'000.

Subsides aux sociétés locales

Ces indemnités ont été adaptées par la Municipalité en septembre 2009, selon annexe.

Abériaux

L'entretien des terrains de football est à la charge de la commune
Le matériel (maillots, ballons, etc) est payé par le FC Prangins
Le nettoyage des locaux est à la charge du FC Prangins
Les cas de vandalisme sont payés par la Commune ! Est-ce normal ??

6. Examen du rapport de gestion de l'année 2009

Ce rapport présenté comme chaque année par la Municipalité au Conseil reflète toutes les activités de la Commune.

7. Remarques de la Commission de Gestion

Durant l'année 2009, 2 conseillers municipaux ont donné leur démission. Il y a eu également 4 départs au sein de l'administration dont 2 licenciements, ceci sur un total de 23 personnes. En mars 2010, nous apprenons le départ du secrétaire municipal avec effet au 15 avril.

Cela laisse à penser qu'il existe un malaise dans la Commune et nous demandons à la Municipalité d'entreprendre les démarches nécessaires afin d'améliorer cette situation et d'éviter de nouveaux départs en 2010.

D'autre part, nous constatons que 9 personnes sur 23 sont engagées sur un contrat de droit privé alors que les autres sont employées sur la base du statut du personnel de 1993. Cela nous semble être une situation risquée en cas de problèmes devant les Prud'hommes. Quel serait le document reconnu par les tribunaux : statut du personnel ou contrat de droit privé ? Quel est l'intérêt de réviser le statut du personnel si une partie du personnel n'est pas concerné par ce document ? Cette problématique avait déjà été signalée dans le rapport de la commission de gestion de l'année 2007 (page 3) et le problème reste entier à ce jour..

La CG a décidé de ne pas auditionner Monsieur François Bryand, compte tenu de son élection tardive.

Conclusions :

En conséquence, et au vu de ce qui précède, la Commission de gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Prangins

- Vu le préavis municipal no 64/10 concernant le rapport de gestion pour l'année 2009,
- Vu le rapport de la commission de gestion,
- Oùï les conclusions du rapport de la commission de gestion,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. d'adopter le rapport de gestion de l'exercice 2009, tel que présenté.
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2009.

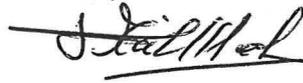
Prangins, le 9 juin 2010

Pour la commission de gestion :

Heidi Fuchs



Frédy Mühlethaler



Robert Bernet



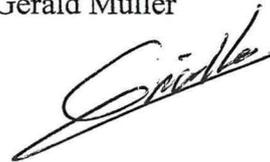
Adrien Liechi



Blaise Cartier



Gérald Müller



Henri Haymoz (président)

